



le MUSEM et la villa méditerranée

# LE CRI D'ALARME D'UN MARSEILLAIS EN COLERE

*Alain FOUREST, consultant en gestion urbaine, ancien responsable de la politique de la ville*



« Tu dis que t'es de La Castellane, t'es cramé »(LE MONDE | 23.09.2015)

*Ce rapport a été rédigé avant les dramatiques évènements qui, au soir du 14 novembre 2015 ont endeuillé la France et le Monde. Si les conséquences de ces journées sont encore difficiles à mesurer aujourd'hui, à Marseille comme ailleurs, ce cri d'alarme peut, je le souhaite, contribuer à mieux comprendre les erreurs commises et à ouvrir des perspectives à même de construire ensemble une ville plus solidaire et fraternelle .*

Contact : [alain.fourest@wanadoo.fr](mailto:alain.fourest@wanadoo.fr)

**Coût de cette publication 3€**

*En hommage à ceux qui nous ont récemment quitté :*

*-**Jacques MARTY** qui disait : « ma vie ne m'appartient pas, elle appartient au peuple de ces quartiers auxquels je me suis consacré »*

*-**AKEL AKIAN** créateur du **Théâtre de la Mer** qui a fait découvrir et aimer le théâtre aux habitants des quartiers populaires.*

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>I - Marseille : une ville attractive et qui a changé</b>	<b>6</b>
<b>II - L'envers du décor ou le village Potemkine</b>	<b>9</b>
<b>III -A l'écoute des habitants qui revendiquent le droit à la parole et au respect.</b>	<b>13</b>
<b>IV- Les causes d'un tel désastre</b>	<b>25</b>
<b>V- Des pistes pour une autre politique et pour bâtir ensemble une nouvelle solidarité.</b>	<b>36</b>
<b>VI-Des objectifs et des moyens pour éviter le pire</b>	<b>40</b>

## PREAMBULE

Ce lundi 16 juin 2015 au matin, le soleil brille sur Marseille et la journée s'annonce pleine de promesses. Vivement l'été et les vacances avec son lot d'insouciance et de menus plaisirs. Soudain une info sur les ondes nationales me fait sursauter : une vaste opération policière est en cours dans la cité de La Castellane, dans les quartiers nord de la ville. Cette opération réunit plus de 300 policiers de tous les services et, surprise, le chauffeur de la sénatrice et maire de secteur (XVe et XVIe arrondissement) Samia GHALI est parmi les 33 personnes interpellées. Il sera finalement libéré le lendemain sans poursuite. Dans les jours qui suivent, la presse locale multiplie les titres et les reportages sur cette nouvelle opération sécuritaire. On explique qu'il s'agit là en quelque sorte d'une opération de représailles de la part du préfet de police. En effet, quelques semaines plus tôt, le Premier Ministre Manuel VALLS, accompagné de trois ministres, fait une visite-éclair dans ce quartier de Marseille. Quelques instants avant son passage, un commando de huit hommes en tenue camouflée avaient tiré à la Kalachnikov sur les policiers. Cette provocation a mis le Premier Ministre en colère. Il fallait donc d'urgence venger cet affront et permettre qu'enfin la loi et l'ordre soient respectés et assurer la sécurité des habitants de la cité qui, nous dit-on n'en peuvent plus ».

J'aurai pu en rester là, constatant qu'une telle information s'ajoutait à beaucoup d'autres qui font quasi quotidiennement la Une des médias depuis de nombreuses années.

J'aurai pu aussi, comme beaucoup de Marseillais, considérer que, finalement, les policiers font leur boulot et que les règlements de compte qui se banalisent dans les cités donnent une mauvaise image de notre ville.

J'aurai pu encore tenter d'oublier rapidement cette opération spectacle en attendant la prochaine et considérer que ce mal nécessaire était un préalable indispensable pour le retour au calme dans cette cité trop longtemps laissée à l'abandon par les pouvoirs publics.

J'aurai pu pousser un cri auprès des médias locaux qui parfois reconnaissent la pertinence de mes analyses appuyées sur près de cinquante années d'activité professionnelle et militantes à Marseille et dans les banlieues de France.

J'aurai pu simplement passer à autre chose, m'occuper des fleurs de mon jardin ou m'interroger sur l'avenir du monde.

Et bien non !! Prenant pour modèle quelques personnes qui depuis longtemps me servent de guide (Edgar MORIN, Stéphane HESSEL, Patrick VIVERET, et quelques autres), j'ai choisi de m'indigner et d'appeler à réagir. Le texte qui suit, écrit sans illusion, est une bouteille la mer, cette mer Méditerranée qui, devant moi telle un miroir, reflète, pour les uns les incertitudes de l'avenir et les angoisses du quotidien et pour les autres les plaisirs et l'assurance des lendemains qui chantent.

Le diagnostic et les propositions qui suivent n'ont pas la prétention de couvrir tout le champ des questions soulevées par ce constat qui se veut lucide et je l'espère convaincant. J'ai volontairement limité mon analyse en m'appuyant sur mon expérience de la gestion de la ville et de ses quartiers. D'autres regards devront mettre en lumière et dénoncer les errements du système politique clientéliste et ses dérives délinquantes mis en lumière par le clan GUERINI.

Il conviendrait également de mettre à jour les responsabilités des deux organisations syndicales : FO et la CGT, qui chacun dans leur domaine, ont trop souvent outrepassé leur rôle de porte-parole des travailleurs au détriment de l'intérêt public. Il faut également clarifier l'influence trop souvent occulte des entrepreneurs et promoteurs immobiliers qui jouent un rôle déterminant dans la conception du Marseille de demain.

Certains jugeront enfin que ce rapport, en mettant en cause la politique municipale, "fait le jeu du Front National". Cet argument fallacieux, avancé sans vergogne, ne sert qu'à cacher l'impuissance du personnel politique. Il est donc nécessaire de s'interroger sur les raisons qui ont conduit ce mouvement extrémiste, réactionnaire et xénophobe à rassembler à Marseille, depuis plus de 30 ans, près de 30% des électeurs Marseillais. Il faut relire le livre d'Anne TRISTAN (Au Front publié en 1987 chez Gallimard) et poursuivre le décryptage et la dénonciation de cette idéologie nauséabonde.

Pour ma part je m'attacherai à prolonger ce travail de clarification en proposant d'ouvrir un large débat qui m'apparaît comme une clef essentielle pour lutter contre les ghettos urbains à Marseille comme ailleurs. Il s'agit de la légalisation de la consommation du hachich. La politique actuelle de répression relève d'une considérable hypocrisie qu'il faudra bien un jour remplacer.

Après avoir recueilli et pris en compte les avis et remarques de quelques amis marseillais impliqués comme moi dans la vie de la cité, au moment où je mets la dernière main à ce travail, je constate que la tragédie qui m'a motivée pour écrire en juillet dernier ne fait que s'accroître . C'est maintenant, chaque jour ou presque des morts violentes de jeunes et de moins jeunes, qui viennent s'additionner à une liste macabre et répétitive. Le préfet de police tente des explications dérisoires et fait état du succès de ses services qui auraient contribué à une baisse significative de délinquance dans la ville. Il emploie des mots guerriers pour confirmer qu'il utilisera tous les moyens pour éradiquer la délinquance et les trafics de drogue. Il reçoit le soutien de la plupart des élus locaux qui, de droite comme de gauche, revendiquent plus de police et plus de répression. Le prix à payer pour assurer la paix dans les cités et dans la ville devient ainsi chaque jour plus lourd. Comment sortir de ce cercle infernal ? . C'est ce que je tente d'esquisser dans les pages qui suivent.

Ce travail d'analyse et de propositions est vu à travers l'expérience marseillaise qui synthétise à l'extrême les errements d'une politique nationale en situation d'échec avéré. Les objectifs pour '**une autre politique de la ville**' qui sont proposés aux Marseillais dans le dernier chapitre impliquent les élus locaux mais également nationaux. En effet d'autres contextes urbains en difficultés comme dans la région

parisienne ou le nord de la France nécessitent des engagements politiques à reconsidérer radicalement .

## I - Marseille : une ville attractive et qui a changé

Ne boudons pas notre plaisir ! Depuis quelques années cette ville, vue de l'extérieur, est devenue plus attrayante. En témoigne cet article, qui a fait saliver nombre de responsables politiques et économiques, qui décrit de manière parfois emphatique le nouveau Marseille. Comme à chaque début d'année, le *New York Times* a publié la liste des 46 endroits qu'il faudra absolument visiter en 2013. Parmi ces "places to be" Marseille obtient la deuxième place du classement, entre la ville de Rio de Janeiro et le Nicaragua. Le magazine américain qualifie la cité phocéenne de "melting-pot vibrant" et y apprécie "l'explosion de l'art contemporain et avant-gardiste"; l'amélioration de l'environnement économique et de la qualité urbaine pour encourager la création et l'installation d'entreprises et d'activités sur le territoire marseillais ». Le programme municipal intitulé "Marseille Attractive 2012-2020" décrit une vision stratégique et expose des orientations générales pour renforcer la capacité du territoire et attirer de nouvelles activités et entreprises, de nouvelles fonctions.

*En accueillant 100 000 habitants de plus en 15 ans, Marseille a dû se renouveler. Le secteur industriel moins actif laisse désormais la place à une nouvelle dynamique orientée vers la culture, le tourisme et le commerce. Nouveaux équipements, nouvelles infrastructures, accueil des touristes d'affaires et de loisirs : la ville se fait belle et vous donne rendez-vous !*

*Il est vrai que la ville a multiplié les grands projets. Pour opérer cette métamorphose, elle a confié la réalisation de ses travaux d'urbanisme aux grands noms de l'architecture. Après Fernand POUILLON, qui avait reconstruit une partie de la ville après-guerre et Le CORBUSIER dont la Cité radieuse est désormais classée, les artistes du XXI<sup>e</sup> siècle conjuguent leurs talents pour Marseille. Ainsi, la tour haute de 145 m qui abrite le siège du groupe CMA-CGM est une création de Zaha HADID, le Mucem (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) est signé Rudy RICCIOTTI .*

*Anciens bâtiments réhabilités, nouveaux quartiers, de nombreuses autres réalisations ont accueilli les visiteurs : la Tour-panorama à la **Belle de mai**, la Cité des arts de la rue dans les anciennes huileries l'Abeille, le Silo, le palais du Pharo transformé en centre de congrès... S'y ajouteront, dans les années à venir, de nouveaux aménagements, en particulier autour du port et du quartier **Euroméditerranée**.*

Ces informations que reprennent les différents propos des responsables de cette ville sont certes à mettre dans le contexte de l'année 2013 au cours de laquelle Marseille a été labélisée Capitale Européenne de la Culture. Elles sont puisées dans les diverses campagnes de promotion qui ont entouré cette manifestation. Sur chacun des thèmes abordés il faudrait sans nul doute apporter plus que des nuances. Malgré ces réserves, pour les Marseillais, ces transformations visibles d'une partie de la ville sont à l'évidence positives. On peut débattre sur l'esthétique des nouveaux bâtiments érigés par Euroméditerranée, préférer la remise en valeur des anciens docks, ne pas regretter les hangars vides abandonnés ou les façades noircies de la rue de la République. On peut pester contre les restrictions de circulation imposées aux automobilistes mais

apprécier le tramway moderne et silencieux ainsi que la nouvelle esplanade du Vieux Port, lieu de rassemblement, sous l'ombrière, de toutes les manifestations.

On peut préférer des soirées calmes et sans nuisance mais aussi apprécier une vie nocturne plus variée et des touristes qui, venant du monde entier, animent les rues de la ville en particulier le week-end lors de l'arrivée dans le port des bateaux de croisière.

On peut aussi être satisfait de constater que ces transformations urbaines les plus visibles ne se limitent pas au centre ville mais que des quartiers jugés peu attractifs ont aussi bénéficié de cette dynamique. Des promoteurs ont trouvé des opportunités foncières dans les arrondissements déjà réputés comme le 7<sup>ème</sup> ou le 8<sup>ème</sup>, mais on a pu apercevoir aussi des grues dans des quartiers jusque-là laissés en jachère au pied des collines du massif de l'Etoile où les copropriétés se multiplient attirant de nouvelles classes moyennes.

On peut enfin reconnaître que, malgré les aléas de la vie politique nationale et les avatars des combats locaux nauséabonds et fratricides, la stabilité et la continuité de l'équipe municipale sous l'autorité incontestable de Jean Claude Gaudin a été un atout positif.

Cette liste non exhaustive ne relève pas d'un regard partisan qui rendrait hommage à untel ou untel pour le travail accompli, il est le résultat d'un constat objectif qui, je pense, est partagé par de nombreux Marseillais au-delà des clivages politiques idéologiques et partisans. Il est d'autant plus nécessaire qu'il permet de regarder de l'autre côté du miroir justifiant le cri d'alarme inscrit dans le titre de ce dossier.

Le 5 décembre 2013, L'OCDE a publié un rapport sous un titre qui résume l'essentiel : **"Vers une croissance plus inclusive de la métropole Aix Marseille."** De ce long document, beaucoup n'ont voulu retenir que le terme **"croissance"** laissant de côté l'adjectif **"inclusive"**. Il faut donc prendre la peine de relire sans à priori ce rapport qui ne peut être jugé partisan ou encore moins d'inspiration antilibérale.

*La Provence du 5 décembre 2013*

### ***L'OCDE prône "une échelle métropolitaine adéquate" pour Aix-Marseille***

*L'OCDE prône dans un rapport rendu public jeudi la création d'"une échelle métropolitaine adéquate" pour que la métropole Aix-Marseille, "l'une des plus inégalitaires de France", puisse relever "les enjeux liés au développement économique, aux transports et à l'environnement.*

*Troisième agglomération française en termes de population et de contribution au PIB national, Aix-Marseille a connu une croissance économique élevée dans les années 2000 mais garde **un taux de chômage important et voit sa position stratégique menacée, selon cette étude.***

*Aix-Marseille a notamment enregistré la deuxième plus forte croissance de l'emploi des métropoles européennes entre 2000 et 2012 (2,1% par an). Mais cette progression "n'a pas permis de faire suffisamment baisser le taux de chômage (...)" qui reste élevé à 9,8% dans le bassin d'Aix, et 13,3% dans celui de Marseille-Aubagne au 2e trimestre 2013.*

*Par ailleurs, la "position stratégique" de la métropole est "également menacée", le port de Marseille-Fos ayant cédé du terrain face à ceux de Gênes et Barcelone. Mais, note l'OCDE, "les défis les plus importants ne viennent pas tant de l'extérieur (...) que de l'intérieur".*

*Car Aix-Marseille est "l'une des métropoles les plus inégalitaires de France, que ce soit en matière de revenus, d'accès à l'emploi ou d'éducation". De plus, "comme la plupart des métropoles françaises", elle "fait partie des zones urbaines les plus fragmentées sur le plan de la gouvernance".*

## II - L'envers du décor ou le village Potemkine

Ce titre fait référence à la célèbre supercherie du général russe qui, gouverneur de la Crimée annexée par la Russie en 1783, avait voulu flatter la grande Catherine en érigeant, sur le parcours de l'impératrice, des villages en carton-pâte. A Marseille aujourd'hui, en allant de la rue de la République au marché aux puces, un visiteur non averti pourrait aisément s'imaginer à la place de la grande Catherine impératrice de toutes les Russies. Une lecture attentive du rapport de l'OCDE lui ôtera quelques illusions.

Ci-dessous quelques extraits de ce rapport :

<http://www.oecd.org/fr/gouv/politique-regionale/aix-marseille.htm>

### ***Une des métropoles françaises les plus inégalitaires en matière de revenu et de chômage.***

*Les disparités en matière de taux de chômage sont particulièrement élevées au sein de l'aire métropolitaine (Page 57). Les inégalités en matière d'éducation sont particulièrement prononcées et encore davantage affirmées que les inégalités économiques. Quels que soient les critères retenus, les chiffres de la délinquance, et de la criminalité sont défavorables pour la ville de Marseille qui présente la particularité par rapport à d'autres grandes métropoles d'héberger des cités sensibles en son sein et non en banlieue comme en Ile de France (pages 63 à 64).*

*L'impact de ces disparités sur la qualité de vie des habitants et l'attractivité de la métropole est important. Différents classements montrent que si l'aire urbaine d'Aix-Marseille dispose d'atouts sérieux en matière de compétitivité et d'attractivité, les enjeux clés sont liés aux problèmes de congestion, de pollution, au sentiment d'insécurité et plus globalement à la perception d'inégalités sur le territoire (Page 74).*

En quelques phrases et sur un ton mesuré, ce rapport montre le défi auquel Marseille se trouve confronté. Cette autre face de la ville a été trop rapidement oubliée par la plus grande majorité des responsables. Il est très inquiétant de constater que ce document, pourtant largement diffusé et qui ne peut être soupçonné de partialité, n'a pas été suivi d'un débat public et d'un programme d'actions prioritaires appuyé sur les recommandations qui y sont faites.

Et pourtant ces informations sont, depuis longtemps, largement connues de tous !!! Pour ma part, depuis des années, je tente de rester à l'écoute de cette ville et de ses habitants et de comprendre les attentes de tous ceux qui, vieux Marseillais d'ici ou plus récemment arrivés d'ailleurs, constituent la "communauté marseillaise". J'ai ainsi rassemblé à la fois les enquêtes et les études diverses qui confirment des diagnostics toujours plus inquiétants quant à la dégradation continue des conditions de vie d'une partie de ses habitants. J'ai aussi maintenu des contacts directs et souvent amicaux avec ceux qui, dans les quartiers dits populaires, subissent directement les conséquences de la 'fracture sociale' au sens ou Olivier Todd l'a décrite, il y a plus de 20 ans. L'envers du décor c'est l'accumulation dans les mêmes quartiers assez largement répartis dans la ville **d'un quart-monde** qui survit sous le seuil de pauvreté :

Les titres de la presse locale parlent d'eux-mêmes :

### ***La pauvreté s'enkyste dans la région Paca***

À Marseille, les revenus des 20% les plus aisés sont 5,4 fois supérieurs à ceux des 20% les plus pauvres. Le 3e arrondissement de la ville est le plus pauvre des communes de France métropolitaine (classement dans lequel l'Insee inclut les arrondissements municipaux de Paris, Lyon et Marseille). Le taux de pauvreté s'y établit à 51,3%, autrement dit, plus d'un habitant sur deux y vit sous le seuil de pauvreté. Parmi les 15 communes les plus pauvres de France métropolitaine quatre autres arrondissements marseillais prennent place aux côtés de villes de la couronne parisienne : les 2e, 15e, 1er et 14e.

### ***Jeunes et familles monoparentales en première ligne***

« Les 13e et 16e arrondissements se situent au-dessus des 25% de personnes pauvres », complète Marjorie Martin, analyste de l'Insee. Au-delà de ce niveau figurent aussi six communes du Vaucluse - département de la région le plus touché (lire ci-dessous) - et du Nord des Bouches-du-Rhône : Avignon, Tarascon, Cavaillon, Apt, Carpentras et Orgon. A contrario, certaines communes de la région sont particulièrement « peu exposées au risque de pauvreté : les taux y sont inférieurs à 6% ». Elles sont principalement situées dans la périphérie d'Aix-en-Provence et ont comme point commun leur non-respect du taux obligatoire de logements sociaux.

Les foyers monoparentaux et les jeunes sont très exposés à la pauvreté. Dans la région, 32% des familles monoparentales et 24,1% des moins de 30 ans vivent ainsi sous le seuil de pauvreté.

« La pauvreté est très intense en Provence-Alpes-Côte-d'Azur », souligne Marjorie Martin en pointant le niveau de vie médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté : 764 euros par mois.

Au sein de la région, c'est dans les Bouches-du-Rhône que l'intensité de la pauvreté est la plus élevée, le département arrive au 5e rang, après Paris, la Haute-Corse, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine. Le niveau de vie médian des personnes pauvres dans ce département s'élève à 759 euros par mois, soit 230 euros de moins que le seuil de pauvreté.

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 62,7% du revenu disponible des ménages provient des salaires, traitements ou chômage. C'est en-dessous du niveau national (67,4%). La part des pensions et retraites est en revanche plus élevée en Paca qu'en France métropolitaine (3,2 points de plus). Enfin, la part des prestations sociales (5,3%) et celle des prélèvements fiscaux (17,5%) sont proches du niveau national (respectivement 5% et 17%) », détaille l'étude de l'Insee.

[Léo Purguette](#) La Marseillaise mercredi 3 juin 2015

## ***Marseille, capitale de la pauvreté***

***(la Provence 02/06/2015)***

### ***Quatre arrondissements de la ville parmi les six communes les plus pauvres du pays***

Fière à juste titre de son label de "capitale européenne de la culture" en 2013 ; fière également de son titre de "capitale européenne du sport" en 2017, Marseille affiche en revanche moins volontiers son titre bien réel de capitale française de la grande pauvreté, avec 4 de ses arrondissements classés parmi les 6 communes les plus pauvres de l'Hexagone.

### ***3e, 2e, 1er, 14e et 15e, territoires de la pauvreté***

Champion toutes catégories de ce palmarès peu reluisant, le 3e arrondissement est même la seule commune du pays dont plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté (51,3 % exactement) alors que Grigny (Essonne), 2e du classement, culmine à 44,5 %, légèrement devant le 2e

arrondissement de Marseille, à 43,5 % (NB : le 15e arr. de Marseille est 5e de ce classement, le 1er arr. est 6e et le 14e est 11e).

À lire aussi : [Un quart des Marseillais sont pauvres](#)

*C'est en tout cas ce que confirme l'analyse de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur la pauvreté en France, déclinée région par région, sur la base de chiffres collectés auprès de l'administration fiscale et des organismes sociaux en 2012. Dans ce document rendu public hier, Provence-Alpes-Côte d'Azur figure au 4e rang des régions les plus touchées par la pauvreté, avec un taux moyen de 16,9 % sur les six départements qui la composent. "Cela signifie qu'un habitant de la région sur six vit sous le seuil de pauvreté, précise Marjorie Martin, chargée d'études à l'Insee PACA,*

### **Une moyenne nationale de 14,3 %**

*Les trois régions qui précèdent la nôtre dans ce funeste classement sont la Corse (avec un taux de pauvreté de 20,4 %), Languedoc-Roussillon (19,8 %) et Nord-Pas-de-Calais (19,3 %), alors que la moyenne nationale s'établit à 14,3 %. Tout en bas de ce palmarès, on retrouve la Bretagne (avec 10,5 % de taux de pauvreté) et les Pays-de-Loire (10,7 %), où ce phénomène frappe beaucoup moins durement, essentiellement en raison d'un taux de chômage plus faible que dans le reste du pays.*

Ces articles tirent leurs sources de la dernière publication de l'INSEE. Ces informations sont complétées et développées par de nombreux organismes nationaux et locaux : citons les plus importants :

- **L'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS)** signale qu'en 2012 le taux de pauvreté est près de trois fois plus élevé en zone urbaine sensible (ZUS) que hors zone. A Marseille, les quartiers dits de 'cohésion sociale' relevant de la politique de la ville accueillent 413 603 habitants soit près de la moitié des habitants de la ville.

- Selon le baromètre social publié en 2008 par le **DROS (Dispositif Régional d'Observation Sociale)** : à Marseille 42,8% des enfants de moins de 20 ans vivaient dans des foyers à bas revenus (source : CAF).

- **Le rapport sur la pauvreté dans les Bouches-du-Rhône** publié par Philippe LANGEVIN en 2012 reprend en détail ces informations et tente d'en comprendre les causes en insistant sur le niveau de formation : « *C'est à Marseille que le niveau moyen de formation des actifs est le plus faible. Si on compare les résultats de la cité Phocéenne à ceux des autres grandes villes françaises, le résultat est sans appel. C'est à Marseille que la part de la population de plus de 15 ans sans diplôme est la plus forte (25,3%), celle où la part des titulaires d'un diplôme équivalent à Bac + 2 la plus faible (24%), celle où le taux de scolarisation des 18-24 ans est la plus faible également.* ».

En mars 2015, le Sociologue Michel PERALDI avec l'appui de Claire DUPORT et Michel SAMSON (*Sociologie de Marseille édition la découverte collection repère*) confirme ce diagnostic : sous le titre : une pauvreté sans issue, on peut lire (p 12) : « *Moins de la moitié des ménages ont des revenus qui les rendent solvables, soit susceptibles de payer des impôts. A ces indicateurs strictement financiers s'ajoutent des facteurs qui attestent sinon des situations de pauvreté du moins d'une fragilité économique et sociale.* » Ou encore (p19) : « *Marseille est une ville marquée par la forte présence des pauvres, certes, mais d'une pauvreté partout ou presque confrontée à des classes*

*moyennes elles aussi plutôt précaires...On peut penser qu'une pauvreté diffuse touche, socialement et spatialement, une grande partie de la ville.».*

C'est ce que l'on constate les samedi et dimanche matin en traversant le marché aux puces dans le XVème arrondissement. Le "spectacle" de plusieurs centaines de personnes qui tentent de marchander au bord de l'avenue, sur plusieurs kilomètres, le trop plein de nos poubelles est saisissant. C'est là, à moins de cent mètres d'Euroméditerranée, que la "misère du monde" de Marseille s'expose aux yeux de tous .

En 2010 sous le titre ambiguë et controversé : "Les Marseillais Musulmans", **la Fondation OPEN SOCIETY** publiait une enquête comparative avec 10 autres villes européennes et ayant pour thème *la façon dont sont traitées les minorités telles que les musulmans*. Ce rapport, qui a fait, à juste titre, l'objet d'une polémique portant sur la désignation sinon la stigmatisation du public concerné, a été cependant trop rapidement condamné. A partir d'enquêtes très complètes ciblées dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de la ville, cette étude met en lumière les multiples discriminations dont est l'objet une partie des habitants perçus ou jugés comme appartenant à la religion musulmane. C'est plus de 200 000 personnes, soit près du quart des Marseillais, qui sont ainsi considérées et désignées comme musulmans, pour la plupart de nationalité française originaire d'Afrique du Nord ou d'Afrique Noire. *«Les préjugés et les présupposés à leur égard sont tenaces... A Marseille, la question ethnique est imbriquée dans la question sociale et il est difficile de démêler les attitudes qui sont le produit d'un mépris des pauvres, d'un rejet des immigrés ou de sentiments hostiles à l'égard des musulmans après les attentats du 11 septembre.» (p.269).*

Arrêtons là cette énumération qui ne saurait convaincre de la gravité de la situation ceux qui refusent de voir la réalité et s'enferment dans une dénégation ou un aveuglement qui confortent leurs certitudes. Il s'avère cependant que les chiffres et les statistiques, comme la multiplicité des rapports parfois indigestes, ne suffisent pas à convaincre les incrédules. Derrières les chiffres ce sont des hommes, des femmes, des enfants qui constituent la réalité humaine de cette ville diverse et mouvante.

### **III - A l'écoute des habitants qui revendiquent le droit à la parole et au respect.**

La vie quotidienne est souvent une galère dans ces quartiers populaires et ces cités HLM où se concentre la 'pauvreté'. Chaque jour la question du lendemain est posée. Comment faire face aux multiples démarches pour assurer sa survie et celle de sa famille ? Les budgets sont toujours serrés et dépendent trop souvent des aides publiques avec les aléas que cela comporte. Le moindre retard dans l'une ou l'autre allocation est un nouveau problème : échéance du loyer, de l'EDF, du gaz, de l'eau et des factures diverses. Chaque incident de parcours nécessite des démarches souvent longues et épuisantes auprès des services le plus souvent débordés comme la Caisse d'Allocation Familiale, le Pôle Emploi, la Sécu, la Poste, etc... Les agents de ces services publics sont les premiers à dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et la misère dont ils sont les témoins. La dégradation continue depuis plus de 20 ans de ces services et parfois leur absence, tout particulièrement dans ces quartiers où ils sont les plus indispensables, est une réalité incontestable qui contribue à aggraver les tensions et l'enfermement.

Les principaux facteurs le plus fréquemment mis en avant qui handicapent la vie de tous les jours sont: l'accès aux transports et aux déplacements, à la santé, la scolarisation, les problèmes de l'habitat, du voisinage et l'insécurité.

#### **L'absence de mobilité**

Dans la plupart de ces quartiers périphériques du centre ville, le seul moyen de déplacement demeure la voiture avec les conséquences que cela entraîne sur le budget. Les efforts dans le domaine du transport collectif accomplis à Marseille ont été très sélectifs et très ciblés. Si une ligne de métro a pu être prolongée jusqu'au cœur de la cité de Frais Vallon en 1978 (merci Gaston DEFFERRE) l'essentiel des investissements a, depuis, été consacré à la desserte du centre ville où le métro et le tramway fonctionnent sur le même parcours. On parle depuis quelques mois de prolongations qui devraient voir le jour en 2025 !!! Les Marseillais qui auraient le plus besoin de ces services sont contraints de s'entasser dans des bus à la fréquence et au confort aléatoire. Un TGB (Très Grand Bus) a été mis en service dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement mais la voie qui lui est partiellement réservée ne réduit pas sensiblement les temps de parcours. Une telle carence a des conséquences redoutables sur la vie quotidienne des habitants.

La voiture individuelle est une charge coûteuse et son entretien est trop souvent remis à plus tard. L'absence d'assurance et de contrôle technique est fréquente. Les contrôles policiers qui se multiplient contribuent à exaspérer les 'coupables'. Plus grave encore l'absence ou les retraits de permis de conduire et les trafics qui en résultent renforcent la marginalisation d'une part croissante de la population. Les plus jeunes sont les premiers à subir les conséquences de cette assignation à résidence. Comment se déplacer pour aller au collège, au lycée, à la fac, à Pôle Emploi ou à la mission locale ou encore chez un employeur qui se trouve à l'autre bout de la ville ? le Nord de la ville est à vol d'oiseau proche des zones d'emplois les plus importantes de l'agglomération : Vitrolles, Marignane, les Pennes Mirabeau, etc... Mais ces bassins d'emplois sont radicalement inaccessibles en transport public.

## **Bouches-du-Rhône : confessions de "sans permis"**

**Depuis janvier, 1332 personnes ont été contrôlées en faute dans le département.**

<http://www.laprovence.com/> Mercredi 19/08/2015 à 08H32

*Le coût élevé, les difficultés à obtenir une date d'examen, et l'anxiété face à l'inspecteur le jour J sont autant de raisons qui poussent de plus en plus de conducteurs à frauder. Photo Thierry Garro*

*Conduire alors que vous n'avez pas le permis peut donner lieu à de véritables drames. Comme lors de l'accident mortel qui s'est produit le 2 août dernier, ôtant la vie à 4 jeunes âgés de 15 à 17 ans, originaires du Morbihan.*

*Pourtant de nombreux conducteurs prennent encore ce risque. Cette infraction a été relevée à 1332 reprises pour le seul 1er semestre 2015 dans le département. Même s'il s'agit d'une baisse de 28% par rapport à la même période sur l'année précédente, le nombre est encore important.*

### **"Je n'ai pas le choix"**

*Pas étonnant pour ce Marseillais de 30 ans qui, après avoir échoué à l'examen du permis deux fois et au vu des délais pour le repasser, explique ne pas avoir d'autre choix que de conduire dans l'illégalité : "Je n'aime pas faire des trucs comme ça, ce n'est pas mon genre, je n'ai jamais fait des choses contre la loi. Mais là je n'en peux plus, je n'ai pas le choix je ne peux plus attendre une date interminable à obtenir. J'ai besoin de la voiture, j'ai un travail, un fils en bas âge. Je prends la voiture le moins possible juste quand je suis obligé, elle est assurée au nom d'un copain.*

*"C'est provisoire, je ne vais pas rester toute ma vie sans permis mais en attendant je n'ai trouvé que cette solution pour mener ma vie. Je sais conduire c'est juste que j'ai la peur au ventre le jour de l'examen, je n'arrive pas à être opérationnel. L'inspecteur traque la moindre erreur et essaie de nous déstabiliser. La dernière fois elle ne m'appelait même pas par mon prénom.*

### **Pour les fraudeurs, l'argent reste au coeur du problème**

*"Elle me disait "Oh !" Comment garder son sang-froid ? Je n'ai plus le moral et je ne comprends pas, j'ai pris énormément de leçons et dépensé beaucoup (plus de 2000 €). Pour le passer une 3e fois, j'ai dû changer d'auto-école, la mienne n'avait plus de dates à me proposer. Dans la nouvelle, j'ai eu un forfait de 10 heures pour 600 € et tout ça pour quoi ? Pour avoir une date l'année prochaine au mois de janvier. Le pire c'est d'investir autant d'argent sans être sûr..."*

*L'argent reste au coeur du problème. Le propriétaire d'un commerce en témoigne : "J'ai perdu tous mes points, je dois tout repasser, code et permis, je n'en ai pas les moyens financiers alors je conduis quand même. Sinon c'est mon commerce qui va prendre l'eau, je dois aller faire les courses, me rendre à différents endroits, c'est impossible sans voiture."*

Ce handicap majeur conduit les plus malins, les plus débrouillards à trouver des moyens de lutter contre cet enfermement. Les deux roues, avec ou sans casque, avec ou sans permis, à deux ou à trois, c'est un peu de liberté, un peu de droit à la ville et aux tentations multiples qu'elle offre. C'est aussi du bruit dans la cité pour frimer et marquer son territoire. Plus trivialement, cette assignation à résidence a des conséquences directes sur les statistiques de la délinquance urbaine. Un tableau inédit (in Sociologie de Marseille p 78) contredit les stéréotypes sur le sujet. On y apprend que le taux d'infraction pour 1000 habitants à Marseille est de **2,48 pour les vols liés à l'automobile et aux véhicules à deux roues à moteur**. C'est le taux le plus élevé des grandes agglomérations. Pour les autres délits (cambriolages, coups et blessures

volontaires, trafic de stupéfiants, criminalité organisée, etc.), Marseille se situe dans la moyenne et parfois même après Paris et Lyon. Etonnant !!!!.

### **La santé en question**

Yazid Attalah, cadre de santé dans une clinique de Marseille, résume la réalité qu'il constate : *«l'accès aux soins est à deux vitesses : pour les riches : pléthore de structures ; pour les pauvres des structures saturées et souvent sous équipées»*. Seulement trois hôpitaux sont implantés dans les quartiers nord. 37% de la population marseillaise vivant dans ces arrondissements doit se contenter de 10% de grosses structures de soins. Pour la médecine libérale, le déséquilibre est patent : Sur les 141 gynécologues inscrits à Marseille 17 seulement sont installés dans les quartiers nord soit 1 pour 10.000 femmes contre 1 pour 1000 femmes dans les 8<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements. Derrière ces chiffres éloquentes c'est toute une population qui souffre de ne pouvoir se soigner dans des conditions décentes. Les files d'attente souvent marquées par des incidents parfois violents en sont la preuve. Le personnel hospitalier témoigne régulièrement de son ras-le-bol. Une telle carence dans l'accès aux soins a pour conséquence un état de santé dégradé des personnes les plus fragiles et tout particulièrement des enfants.

A la suite des démarches des militants de terrain qui dénoncent cette situation, le Préfet de Région et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont reconnu ces inégalités d'accès aux soins et se proposent d'y remédier. Alors que l'Assistance Publique de Marseille (APHM) sous la responsabilité politique du maire, affiche un déficit colossal, on peut s'interroger sur les suites qui seront données aux promesses de l'ARS à la lecture de la presse :

***« Les hôpitaux de Marseille mobilisés pour sortir d'une grave crise : l'AP-HM traîne une dette d'un milliard d'euros et un déficit annuel chronique de 40 millions » (le Monde du 26/6/2015)***

***Marseille : « on vit plus vieux dans les beaux quartiers » (la Provence 24/09/2011)***

*« le Pr Emmanuel Vigneron, géographe de la santé, dévoile que l'espérance de vie peut varier d'une dizaine d'années d'un quartier à l'autre. Marseille en est un exemple. Vous voulez y vivre vieux ? Allez donc habiter dans le 8e arrondissement ! C'est à la rue Paradis, au Prado, à la Vieille Chapelle, bref dans les beaux quartiers de la cité phocéenne que le risque de mourir avant 65 ans est le plus faible : Ainsi, "en moins d'un quart d'heure de trajet en métro du sud au nord de Marseille, le risque de mourir prématurément (avant 65 ans) augmente jusqu'à 70 % d'un quartier à l'autre" ([voir la carte](#)), constate Emmanuel Vigneron. Et ces écarts ne doivent rien au hasard : la carte de la surmortalité par quartier recoupe parfaitement celle du niveau de vie des habitants. C'est clairement dans les quartiers les plus riches, les mieux dotés en terme d'offre de santé, dans lesquels vivent les catégories socioprofessionnelles les plus élevées, que les risques de mourir avant l'heure sont le moins élevés : -5 % dans le 7e (toujours par rapport à la moyenne nationale), -13% dans le 9e, -20% dans le 12e. »*

## **Un habitat et des relations de voisinage qui se dégradent, une insécurité latente.**

Le thème de la mixité sociale et urbaine est mis en avant aujourd'hui comme un moyen de 'reconquête' des quartiers populaires avec parfois des arrières pensées électoralistes. Les responsables politiques semblent ainsi découvrir qu'une part croissante du parc de logements sociaux a fait l'objet d'une ségrégation sociale et ethnique plus ou moins avérée. Voilà pourtant des années que nous sommes nombreux à dénoncer ce processus à l'œuvre dans les grandes agglomérations et spécialement à Marseille. Les stratégies mises en place par les organismes gestionnaires de logements sociaux, validés par les élus, ont conduit progressivement à marginaliser ces cités ghettos laissées trop longtemps à l'abandon. Si la ville de Marseille dispose d'un parc de logements sociaux qui représente plus de 20% du parc total de logements, (ce qui lui permet, pour l'instant, de respecter la règle fixée par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain), sur le terrain, la plus grande partie de ce parc est située dans le nord de la ville. Cette loi dite SRU que le premier Ministre affirme vouloir enfin appliquer partout et sans défaillance montre à Marseille ses limites. Le chiffre de 20% de logement sociaux est en effet calculé sur l'ensemble du périmètre communal et non par arrondissements. C'est ainsi que les quatre arrondissements des "quartiers nord" rassemblent plus 40% des logements sociaux alors que les quartiers sud en regroupent moins de 10% (Atlas du parc locatif social AGAM)

## **Une ségrégation sociale organisée et programmée**

Cette ségrégation de l'habitat n'est certes pas propre à Marseille mais elle prend ici un caractère systématique et s'explique assez largement par une politique municipale fondée depuis cinquante ans sur un affrontement politique entre le parti socialiste longtemps hégémonique et le parti communiste. Aujourd'hui ce combat pour le pouvoir a perdu toute signification mais les conséquences sur le terrain demeurent flagrantes. Le clientélisme comme stratégie pour se maintenir au pouvoir a en effet conduit à une répartition des territoires et des programmes de construction de logement sociaux. Jusqu'en 1983, par un accord tacite, les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements dans le nord de la ville sont demeurés la chasse gardée du PC. Le PS, quant à lui, se réservait la clientèle des quartiers plus centraux. Depuis 20 ans, la droite marseillaise au pouvoir à peu à peu reconquis des « parts de marché » grâce à une politique urbaine favorisant la promotion immobilière et la propriété privée voire même la spéculation par le biais de la défiscalisation. Le "noyau" dur de l'électorat des cités populaires des quartiers Nord, à l'origine favorable à la gauche, s'est réfugié dans l'abstention laissant ainsi le champ libre au Front National lors des dernières élections municipales.

Durant ces années, par souci de 'bonne gestion' et sous la pression des élus, de subtiles méthodes de sélection entre les candidats locataires ont été instituées : les 'bons locataires' (un couple disposant d'un revenu parfois modeste mais stable, d'un nombre d'enfants réduit et, si possible marseillais, d'origine) sont orientés vers des quartiers et des cités sans problème et bien gérées (Oui, il y en a !!). On va jusqu'à leur proposer le choix. Pour les autres : chômeurs, familles monoparentales, familles nombreuses, étrangères, ce choix est réduit : c'est à prendre ou à laisser. Ces cités

considérées comme 'difficiles' rassemblent ainsi tous ceux qui ont des revenus trop aléatoires, voire une absence de revenus, une composition familiale ou une origine ethnique supposée, apparente ou réelle. On estime aujourd'hui que ces logements pour 'les pauvres' rassemblent près de la moitié du parc social de Marseille situé dans les zones urbaines sensibles selon la classification nationale. Cette ségrégation spatiale d'une partie importante du territoire de la ville a des conséquences directes sur le comportement des habitants et sur l'image qui en résulte pour les Marseillais mais aussi sur le fonctionnement de la vie collective et des services à la population. Les enfants et adolescents qui fréquentent les écoles, les collèges voire les lycées à proximité sont dans leur majorité, sinon parfois dans leur totalité, représentatifs de ces familles modestes sinon pauvres et/ou d'origine étrangère. Il suffit d'assister à la sortie de ces établissements pour le constater.

**"Dans les quartiers nord, les bons élèves du public partent dans le privé".** C'est le constat fait par Gwenaëlle AUDREN chercheuse à l'université Aix Marseille qui poursuit : « Ici, la ségrégation socio-spatiale est en effet très marquée, bien plus que dans d'autres métropoles. Il existe une ségrégation dans le périmètre communal, un clivage entre le nord, très populaire et le sud, très favorisé... Les stratégies d'évitement ne sont pas les mêmes entre le nord et le sud et ne répondent pas aux mêmes impératifs. Dans les quartiers nord, il existe effectivement un réel phénomène de recours massif à l'inscription dans les collèges privés... On peut parler d'échec de la carte scolaire dans les quartiers nord car la proportion d'élèves défavorisés y dépasse toutes les autres. »

Quels que soient les moyens supplémentaires mis à la disposition des établissements et quelle que soit la qualité des enseignants, une telle ségrégation spatiale a pour conséquence qu'à Marseille la part de la population de plus de 15 ans sans diplôme est la plus forte (25,3%), et le taux de scolarisation des 18-24 ans est le plus faible par rapport aux autres métropoles. Le professionnalisme et le militantisme des enseignants trop souvent décriés ne peuvent corriger les conséquences d'une politique urbaine qui organise la sélection.

### ***La fracture nord-sud, une menace pour toute la ville***

*Par Olivier BERTRAND (LIBERATION 1 janvier 2014)*

*Les différences sont en train de s'accroître et de se concentrer un peu plus territorialement. Les disparités sont nombreuses d'une ville à l'autre de l'agglomération. Dans Marseille, le Nord continue de plonger, le Sud d'être de plus en plus prospère, malgré quelques poches d'extrême pauvreté. L'immense ville semble écartelée, menacée par ces écarts qui se creusent, et risque de se déchirer si l'on ne commence pas à rééquilibrer la situation.*

*Pour l'instant, ce n'est pas le chemin pris. Dans un rapport publié en décembre, le Compas (Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale), qui travaille pour le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, a effectué des comparaisons des principaux indicateurs sociaux et économiques à l'échelle d'«îlots regroupés pour l'information statistique» (Iris, mis en place par l'Insee). Cela permet de mesurer avec précision les écarts. Et de confirmer qu'ils n'ont cessé de grandir depuis 1990 à Marseille. Dans le nord de la ville, les quartiers les plus marqués par les difficultés sociales sont de plus en plus nombreux. Dans le sud, les plus favorisés croissent également. Le centre reste en revanche marqué par une «disparité sociale» plus importante, la frontière se trouvant à cet endroit.*

**Ilots bleus.** Cette situation extrêmement tranchée se vérifie avec tous les indicateurs. Prenons le niveau de vie. Dans le quartier Lilas-Olivier (XIII<sup>e</sup> arrondissement, nord), 77% de la population vit sous le seuil

de pauvreté. A Estrangin (dans le centre), 5% seulement. A Kalliste, copropriété extrêmement dégradée du nord de la ville, le revenu médian par unité de consommation [revenu divisant la population en deux parties : la moitié a un revenu inférieur au médian et la moitié un revenu supérieur, ndlr] était de 296 euros par mois en 2009, contre 3 374 à la Cadenelle, le quartier le plus riche de Marseille.

Et la situation s'aggrave. L'écart entre les revenus médians des quartiers les plus pauvres et ceux des plus riches est passé de 2 500 à 3 000 euros entre 2000 et 2008. Ceux des quartiers sud progressent plus vite que le revenu médian français, ceux des quartiers Nord moins vite. Cela donne, sur les cartes du Compas, les taches rouges des quartiers les plus pauvres qui se concentrent de plus en plus dans le nord de Marseille. Et les îlots bleus de la prospérité de plus en plus homogènes au sud de la ville et autour d'Aix-en-Provence ou Cassis notamment. Résultat, pointe l'OCDE, un potentiel fiscal qui varie de 1 à 5 selon les intercommunalités, et des investissements par habitant qui fluctuent de 1 à 8.

Pour le chômage, même accroissement des écarts. Le taux d'activité des 25-54 ans baisse depuis dix ans dans les quartiers les plus pauvres du nord de Marseille mais il augmente dans les plus riches du sud. Globalement, l'OCDE souligne que la métropole marseillaise a connu la deuxième plus forte croissance des villes européenne depuis douze ans - c'est une bonne nouvelle -, mais que cela cache de très fortes disparités. Ainsi, l'emploi a progressé de 35% par exemple sur le bassin d'Aix-en-Provence, de 12% seulement sur celui de Marseille-Aubagne. Dans les quartiers Nord, la zone franche urbaine a sans doute permis de contenir les dégâts, mais le taux de chômage dépasse 30%, contre 13,3% à l'échelle de la communauté urbaine. Dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement il dépasse 50%, et même 60% dans certains quartiers.

**Terreau.** Les problèmes d'éducation expliquent en partie le sous-emploi. Le taux de non-diplômés parmi les plus de 15 ans ayant quitté l'école, déjà élevé à Marseille (24%), atteint 39% pour l'ensemble des quartiers Nord. Là aussi, les différences territoriales s'aggravent avec le temps. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les plus de 15 ans progresse en effet plus vite que la moyenne nationale dans les quinze quartiers les plus riches, quasiment tous dans le sud, et moins vite que la moyenne nationale dans le nord de la ville. Si l'on reprend la comparaison entre la Cadenelle et Kalliste, le quartier le plus riche et le plus pauvre, l'écart entre le taux de diplômés supérieurs était de 33 points en 1990, il est de 46% aujourd'hui.

A ces écarts, l'étude du Compas permet d'ajouter un élément que l'on peine d'ordinaire à mesurer : le poids de la discrimination. L'organisme a comparé les taux de «surqualification» (les personnes diplômées du supérieur mais travaillant comme employés ou ouvriers) dans les ménages où au moins une personne est immigrée, à ceux des familles dont les parents ne sont pas immigrés. D'une ville à l'autre, on retrouve systématiquement un écart de 7 à 11 points, ceux qui comptent au moins un parent immigré étant plus touchés par le sous-emploi.

Tout cela crée un terreau, sur lequel les trafics de drogues dominant, installent une économie de débrouille, dont il devient difficile de se passer. Les territoires enclavés et très paupérisés offrent le théâtre idéal pour accueillir ces trafics, et maintiennent un vaste réservoir de main-d'œuvre à exploiter. Mais cela risque à terme de concerner toute la ville. Comme le résume Laurent MUCHIELLI, sociologue de la délinquance «avec ces écarts de plus en plus élevés et concentrés, la grande pauvreté côtoie la grande richesse, et chacun a sous le nez la condition de l'autre». Ce qui nourrit petite et moyenne délinquances. Et menace le tissu social. A force de s'écarter les uns des autres, les territoires risquent la déchirure.

## **Un habitat ancien également en voie de dégradation et de paupérisation dans le centre ville**

Cette ségrégation dans le parc social locatif représenté en majorité par des immeubles sous forme de barres ou de tours défraîchies sinon délabrées ne peut faire oublier d'autres modes d'habitat plus traditionnel qui regroupent également les ménages pauvres de Marseille. Le troisième arrondissement mais aussi une partie du premier et du deuxième sont en effet composés en grande partie d'immeubles anciens ou très anciens qui ont été peu ou pas entretenus. Les loyers assez bas de ces logements sont

ainsi accessibles à tous ceux qui ne peuvent trouver place dans le parc social public. La vétusté de ces logements, dont plus de 5000 sont classés comme insalubres, ne dissuadent pas les marchands de sommeil qui savent mieux que d'autres utiliser le tiers payant de l'allocation logement pour s'enrichir abusivement.

Ce que l'on nomme les 'copropriétés dégradées' constituent à Marseille un autre signe de la précarité de l'habitat collectif en péril. Construits à l'origine pour une classe moyenne, ces ensembles ont mal vieilli et beaucoup de propriétaires n'ont plus les moyens de faire face aux charges qui s'alourdissent. C'est là encore une proie facile pour les marchands de sommeil. On estime qu'à Marseille plus de 40 000 logements relèvent de cette catégorie à haut risque. Le parc Kalliste, qui rassemble dans le XVème arrondissement 1400 logements, est représentatif de cette dérive incontrôlable et incontrôlée. C'est aussi le cas de la copropriété Maison Blanche où les derniers arrivés (Comoriens, Roms, etc...) y trouvent refuge à la merci de tous les experts en exploitation de la misère. .

Les extraits ci-joints joint de l'article publié par MARSACTU le 3 novembre 2015 démontrent la gravité du phénomène

### ***Logement indigne à Marseille : un rapport au vitriol***

*Marsactu* Benoît Gilles 4 novembre 2015 [0 commentaire](#)

*Au printemps dernier, l'inspecteur général Christian Nicol descendait à Marseille avec pour mission de faire le bilan de l'action en faveur du logement indigne. Il en a tiré un rapport très sévère sur la politique de l'Etat et la Ville que Marsactu s'est procuré.*

*Le brûlot tient en 27 petites pages (sans les annexes) sobrement intitulées « La requalification du parc immobilier privé à Marseille ». Il a été établi par [Christian Nicol](#), inspecteur général honoraire de l'administration du développement durable et a été remis en mai dernier à la ministre du logement, Sylvia Pinel.. En peu de mots, il décape à l'acide les politiques publiques qui visent à résorber l'habitat indigne à Marseille.*

*Christian Nicol n'y va pas par quatre chemins. Il considère que les dispositifs mis en place « ont eu un effet marginal sur le traitement de l'habitat indigne », du fait notamment de « l'insuffisante coordination des acteurs », de « la mauvaise utilisation de la boîte à outils de la lutte contre l'habitat indigne » et des « difficultés opérationnelles pour assurer le recyclage des îlots concentrant les plus dures ».*

#### ***« 100 000 habitants »***

*Or, il ne s'agit pas à Marseille d'un sujet marginal. Selon la définition du rapport Nicol, [le parc privé potentiellement indigne](#) (PPPI) présente un risque pour la santé ou la sécurité « de quelque 100 000 habitants ». Ce parc est évalué à Marseille à 40 000 logements, soit 13% des résidences principales. Pour l'essentiel, il s'agit de copropriétés fragiles du centre et du nord de la ville ainsi que de grands ensembles privés repérés depuis longtemps et qui, pour certains, font déjà l'objet de plans de sauvegarde.*

*« Tout ce qu'il dit est dans le domaine public, je le trouve plutôt gentil en fait », glisse Fathi Bouaroua avec un soupçon d'ironie. Délégué régional de la fondation Abbé Pierre, il fait partie des gens reçus par l'équipe Nicol. Pourtant, le rapport n'épargne personne : Ville, Etat ou [Agence régionale de santé](#) (ARS)... Ainsi, les services de l'Etat n'ont mis en place « qu'en 2014 » le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne. Au sein de la Ville, l'articulation entre les services « est quasi inexistante » du fait de l'absence de « doctrine commune ». De toute façon, les « moyens humains et le savoir-faire sont*

*insuffisants dans les différents services (Ville et État) » et « aucune hiérarchisation commune de l'urgence n'a été définie face à l'ampleur du phénomène ». Quant à l'ARS, « elle ne peut s'exonérer de l'exercice de responsabilités essentielles de l'Etat en matière de police de l'insalubrité ». On n'entend pas le bruit des baffes mais c'est tout comme.*

### **« Signes d'essoufflement' »**

*En recevant officiellement le rapport il y a quelques jours à peine, l'adjointe au logement (UDI) Arlette Fructus a toussé fort. « J'avais moi-même demandé à la ministre la réalisation du diagnostic sur le logement privé dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. C'est ce qui a débouché sur cette mission confiée à Christian Nicol, une personne très compétente par ailleurs. Mais, une journée d'audition de l'ensemble des acteurs pour prendre la mesure des problèmes du logement privé à Marseille, cela me paraît plutôt restrictif et lapidaire dans la forme », juge-t-elle.*

Cette description des dérives reconnues du patrimoine de logements collectifs à Marseille ne doit pas cependant laisser croire que tous les habitants de ces cités sensibles cherchent à les fuir pour un habitat qui serait plus conforme à leur souhait. Les responsables des programmes de démolitions de l'ANRU se heurtent à des très nombreuses oppositions de la part de locataires qui ne souhaitent pas quitter le quartier où ils ont vécu et créé un réseau de connaissance et d'entraide. Ils savent parfaitement mesurer leurs ambitions et rechercher ce qui correspond à leur capacité financière et leur environnement social et familial. On reviendra plus loin sur les impasses de la politique de la ville et les ambiguïtés du concept de mixité sociale.

### **Un besoin de sécurité mal compris, une insécurité qui s'amplifie**

Les tristes records se renouvellent à un rythme impressionnant : **« Un homme abattu en pleine rue. Trois coups de feu crachés par un revolver ont finalement retenti dans tout le quartier. Drogue: 33 personnes arrêtées à la Castellane. Etat de guerre dans les cités à Marseille : jusqu'à quand ? etc... »**

Depuis de nombreuses années, les médias distillent cette triste litanie qui finit par ne plus émouvoir les marseillais hormis ceux qui en sont les victimes directes et leurs proches. Le rythme des meurtres a pris depuis trois ans des proportions inégales. La ville de Marseille constitue l'un des principaux territoires de mise en scène médiatique et politique du thème de « l'insécurité » (MUCHIELLI, 2013). La fréquence des homicides liés aux règlements de compte entre malfaiteurs donne lieu à une sorte de chronique sensationnaliste permanente, laissant penser que la ville est submergée par une violence sans cesse croissante.

En juin 2014 après le nième meurtre sanglant, une manifestation à l'initiative des femmes et des mères a rassemblé dans la dignité au centre ville des centaines d'hommes et de femmes venus crier leurs angoisses mais aussi leur colère.

Le tract d'appel distribué par le collectif du 1<sup>er</sup> juin est explicite :

**« NON A TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE :  
« Nous aussi nous aimons nos enfants, et nous sommes fatigués de les accompagner jusqu'à leurs tombes ! »**

**« Nous voulons l'état de Droit même dans nos quartiers populaires! »**

**« La Police OUI, pour nous Protéger, pas pour nous Enfermer ! »**

**« Un Avenir pour nos Enfants, MAINTENANT ! »**

**« Nous sommes des citoyens responsables et nous disons ensemble, « ce n'est plus possible »!**

Ce rassemblement a eu le mérite de mettre en cause les clichés largement répandus qui laissent entendre la complicité plus ou moins directe des habitants des cités avec les auteurs de ces meurtres et de ces trafics multiples qui en sont à l'origine.. Il n'est pas question ici de minimiser ou encore moins de trouver des excuses à ces crimes qui relèvent le plus souvent de règlements de compte entre groupes rivaux. Il faut sans nul doute que des moyens policiers exceptionnels soient mobilisés pour réduire sinon mettre fin à une telle escalade de la violence. Mais quand on interroge les policiers eux-mêmes ils confirment que les méthodes employées ne sont pas à la hauteur du problème. (Cf *rapport d'évaluation de la méthode globale des zones de sécurité prioritaires MMSH mars 2015*) Nous reviendrons sur les raisons de ces échecs récurrents et sur les solutions proposées, mais il convient avant tout de chercher à entendre la voix des premiers concernés : les habitants des cités que la peur ne condamne pas tous au silence .

L'expression de cette parole sur le thème de l'insécurité et des violences qu'elle engendre, a été mise en lumière à Marseille en 1997 à l'initiative de l'association SCHEBA qui regroupe depuis 25 ans des femmes des quartiers populaires. Lassées d'être incomprises par les institutions et tout particulièrement les policiers, elles ont décidé de mobiliser une trentaine de jeunes adolescents (bien souvent leurs enfants) afin de réaliser une enquête sur la réalité des différentes formes de l'insécurité qu'elles subissaient. Accompagnés de deux animateurs, ces jeunes ont durant plus d'un an arpenté leurs quartiers et interrogé librement leurs voisins, leurs amis, à l'aide d'un questionnaire précis. La synthèse de ces travaux a été présentée en public publiquement et éditée. On lira ci-dessous quelques extraits les plus significatifs de cette enquête pas comme les autres présentée par leurs auteurs en public à Marseille et publiée par la Fondation pour le progrès de l'Homme(fph)

**Garçon Sénégalais 23 ans**

*"D'abord, il y a la pauvreté , la délinquance, le fait de perdre une personne qui nous est très chère. Il y a aussi le fait d'être rejeté par les autres, par le société, sa famille, ses amis."*

**Femme comorienne 23 ans**

*"Ce qui mène à la violence, c'est la haine et le racisme."*

**Kader 28 ans infirmier 3 enfants**

*"Je vis la violence. Je la contiens. Quelques fois j'ai envie de poignarder les gens, envie de me vider sur quelqu'un. Mais bon, je le fais pas parce que ... faut pas se laisser aller. Il faut être froid; on ne peut pas la décharger comme ça."*

**Fille comorienne 19 ans**

*"La violence est importante chez les jeunes car ils se sentent laissés pour compte dans la société. Ils pensent que le seul moyen pour s'en sortir c'est la règle de la rue".*

**Aïcha 22 ans Félix Pyat**

*"Dans mon travail, je subis des violences toute la journée. Je fais des heures sup sans qu'on me les paie. Je subis des propos racistes, dits indirectement bien sûr. Je suis femme de chambre dans un hôtel, mais je suis "extra", je n'ai pas de contrat*

Ces paroles claires, franches et directes remettent en cause bien des idées reçues sur l'insécurité. C'est le premier constat qui s'impose à l'issue de cette enquête. Les conditions confiantes dans lesquelles elle s'est déroulée a permis de "libérer" une parole d'habitant particulièrement riche qui est le plus souvent sortie des schémas traditionnels en permettant de faire apparaître un point de vue fort éloigné des analyses classiques de la violence. Cette qualité de la parole est sans aucun doute due au fait que ce sont, dans la plupart des cas, des jeunes, ou en tout cas des habitants des quartiers stigmatisés, qui ont été à l'origine des enquêtes. Connaissant particulièrement bien le terrain, directement impliqués et responsables de la démarche, ils étaient donc motivés et à même de recueillir auprès de leurs voisins, de leurs familles, de leurs amis des informations et des opinions les plus franches. On remarquera également que "enquêteurs comme enquêtés" ont été étonnés puis intéressés par le sujet proposé. Si beaucoup ressentent fortement l'image négative et parfois injuste dont ils sont l'objet, la violence, le plus souvent associée à la délinquance, était considérée en quelque sorte comme un sujet tabou.

Cette approche de la violence urbaine nous oblige à remettre en question le discours institutionnel, qu'il vienne des diverses autorités de l'Etat, des professionnels ou encore de la presse. Pour maintenir ou retrouver la "paix sociale" il faudrait selon eux : avant tout signifier le délit, désigner les fautifs et finalement les sanctionner. Cette stratégie du tout sécuritaire propose un faux dilemme entre "prévention et répression" en se gardant d'une réflexion sérieuse sur les causes et les responsabilités. A l'opposé de cette vision caricaturale de l'insécurité, on retiendra trois aspects principaux :

1° - Ce sont les personnes les plus fragiles tant sur le plan économique que social qui sont les premières victimes de la "violence urbaine.

2°- Les habitants des quartiers populaires admettent leur part de responsabilité dans les différentes formes de la violence, mais se refusent à servir de boucs-émissaires et mettent en cause les injustices dont ils sont l'objet et la partialité des institutions à leur égard.

3° - Il serait erroné de prétendre réduire les phénomènes de violence urbaine en ne prenant en compte qu'un seul aspect de la violence dans notre société et en désignant les jeunes des banlieues comme les principaux acteurs de ces "troubles à l'ordre

public". La violence du pouvoir, qu'il soit économique, politique ou policier, ne peut se justifier par le seul respect de "l'état de droit".

Le besoin de sécurité est donc bien un sujet qui préoccupe les habitants des cités mais la traduction de ces attentes et les conséquences qu'en tirent les institutions sont le plus souvent inadaptées et inefficaces. Toujours plus de police, toujours plus de contrôles, de zones de sécurité prioritaire, d'inculpation, de condamnation, cette politique du tout répressif est sans cesse amplifiée ou remis en cause à l'arrivée de chaque nouveau préfet de police.

*En mai 2015 Les propos tenus par des habitants d'une citée qui avait fait l'objet d'une opération musclée montrent les conséquences négatives de cette politique du tout répressif . A l'initiative d'une association de quartier, il était demandé aux habitants de réagir à un travail d'évaluation de ces opérations rédigées par une étudiante de 3<sup>ème</sup> cycle habitant le quartier. L'unanimité s'est faite sur le caractère inutile de l'opération. Si quelques individus avaient été repérés et mis provisoirement hors d'état de nuire, les réseaux de délinquants en tout genre se sont très vite reconstitués après avoir acquis une meilleure connaissance des nouvelles méthodes policières.*

*Pour les habitants, ces quelques jours d'intervention ont été très perturbants. Le quartier complètement bouclé ressemblait à une forteresse inaccessible comme en "état de guerre". Les contrôles permanents ont rendu la vie quotidienne insupportable. Chacun se sentait soupçonné et parfois condamné pour la moindre erreur : absence de papier, d'assurance, véhicule d'occasion pas conforme etc. Alors que ces personnes attendaient avec impatience, de la part de la police, le retour au calme et la fin des violences et des menaces, elles se sont senties jugées comme complices des délinquants .*

*Une enquête d'évaluation interne aux services de police a confirmée l'inefficacité de cette démarche qui a mobilisé cependant des moyens considérables en hommes et en matériel.*

Quels que soient les moyens et les méthodes employés pour que la loi soit respectée, les remèdes s'avèrent le plus souvent contre-productifs. Il serait grand temps de proposer une autre politique pour retrouver la paix. La nécessaire démonstration de force ne saurait durer sans conduire à des dérives aux conséquences imprévisibles.

**Non, tous les habitants et tous les jeunes des cités populaires de Marseille ne sont pas des voyous ou des délinquants en puissance.**

La priorité accordée depuis trop longtemps à Marseille à une politique répressive confiée aux services de police conduit aujourd'hui à une impasse dont il serait temps de prendre acte. Plus de policiers plus de contrôle (et bientôt plus de caméras de surveillance) plus de répression et de condamnations semble être la seule voie efficace EN 2013 à la suite de nouvelles démonstrations aussi spectaculaires qu'inutiles des forces de l'ordre, je dénonçais **l'Etat de guerre dans les cités à Marseille** et je recommandais à chacun un effort de mémoire :

En 1980, Lahouari Ben Mohamed, jeune habitant de 17 ans de la cité des Flamants était tué par un CRS lors d'un contrôle devant le Théâtre du Merlan. Cette bavure policière précédée et suivie par d'autres avait été à l'origine d'une mobilisation des habitants, las d'être abandonnés et pris pour cibles. Le maire Gaston DEFFERRE ayant

pris la mesure du désarroi des habitants des cités, il avait décidé que les quartiers nord de Marseille serviraient, en quelque sorte, de laboratoire de la politique de la ville, engagée avec vigueur et lucidité par François Mitterrand sous la responsabilité d'Hubert Dubedout.

35 ans plus tard, le 18 octobre 2015 une émouvante manifestation a rassemblé au Théâtre du Merlan près de 300 personnes, habitant la cité des Flamants et des cités environnantes. En présence de la maman de Lahouari, La présentation d'un livre retraçant ces sinistres événements, rédigé par Hassan le frère aîné de Lahouari a fait revivre ces moments d'intense émotion mais aussi de colère et de haine retenue.

Il y a dix-huit ans, alors qu'il sortait d'une salle de répétition des quartiers Nord de Marseille, le jeune Ibrahim Ali, Français d'origine comorienne, tombait sous les coups de colleurs d'affiches du Front national pour le seul motif d'être noir de peau. Mais depuis ce sinistre jour de février 1995, pas l'ombre d'une commémoration officielle, pas un seul geste des pouvoirs publics pour apaiser la douleur d'une famille et d'une communauté meurtrie. A la Cité de la Savine beaucoup se souviennent de ce drame. La douleur sourde se transmet entre les générations.

Ces deux exemples d'une violence extrême qui se renouvellent et se multiplient aujourd'hui laissent des traces profondes dans la mémoire des habitants. Aux sentiments d'incompréhension et souvent d'injustice des plus anciens se superpose aujourd'hui auprès des plus jeunes la conviction d'être définitivement laissés pour compte et sans avenir. Le face à face quasi quotidien avec la police ne peut que confirmer cette impression de rejet.

#### IV- Les causes d'un tel désastre

'Marseille, capitale de la pauvreté' ce titre à la Une de la Provence ne doit rien au hasard. C'est le résultat d'une politique municipale assumée depuis plus de vingt ans et que nous allons détailler en analysant les causes les plus significatives :

- Une croissance économique en panne.
- Une politique de la ville en trompe l'œil
- Une ségrégation urbaine assumée
- Euroméditerranée : un projet qui n'a pas tenu ses promesses
- Une métropole sans pouvoir
- Une politique nationale incohérente et chaotique.

#### La crise économique a bon dos !

- Si après les trente glorieuses, la croissance du PIB s'était poursuivie au même rythme ?
- si les écarts entre les riches et les pauvres s'étaient réduits ?
- si en 1973 la première crise pétrolière n'était pas survenue ?
- si en 2008 les banques du monde s'étaient montrées moins voraces, ?
- si enfin en France la courbe du chômage s'était enfin inversée etc...

Si... si... , alors les pauvres de Marseille, français ou étrangers, avec ou sans papier, seraient moins nombreux à la charge des services sociaux. Certes la crise n'a pas touché seulement Marseille. Selon le rapport du CREDOC d'avril 2015 sur les quartiers dits sensibles : en France c'est 12% de la population qui vit ou travaille dans un "quartier sensible" et l'image de ces quartiers s'est plutôt dégradée durant les cinq dernières années. Les effets dramatiques des crises qui se succèdent depuis 30 ans se font en effet sentir non seulement dans les banlieues des agglomérations mais aussi dans le milieu rural. Marseille, en partie parce que sa banlieue est dans la ville, est depuis longtemps en tête de cette triste compétition. Un coup d'œil sur d'autres métropoles montre en effet que certains élus ont su prévenir ou au moins atténuer cette ségrégation urbaine et cette mise à l'écart d'une partie de sa population.

#### L'échec de la politique de la ville

En effet durant les trente dernières années plusieurs tentatives de réhabilitation des cités à travers la France ont été tour à tour engagées. Lors des attentats des 7 et 8 janvier 2015, le constat de l'origine d'une partie de leurs auteurs, a soudain mis en lumière ce qu'il faut bien considérer comme un échec. Les causes d'une telle dérive sont pourtant anciennes. La politique de la ville initiée par Hubert DUBEDOUT en 1982 avait comme objectif de répondre aux attentes des habitants des banlieues et tout spécialement des jeunes. Dans le rapport publié en 1983 on peut lire *« Il faut parler clair, ce qui se joue aujourd'hui dans ces quartiers avec les jeunes est décisif pour l'avenir de nos cités et le devenir de la société. La situation à cet égard est inquiétante. Elle n'est pas irrémédiable. (in "Ensemble refaire la ville "la Documentation française janvier 1983)*

A l'évidence ces objectifs n'ont pas été atteints et, depuis plus de 30 ans, les conditions de vie dans ces cités se sont sérieusement aggravées même si, ça et là, grâce à la lucidité et au courage politique de certains maires, des progrès sensibles ont pu être enregistrés. Marseille n'a pas appliqué cette démarche. Les pouvoirs publics locaux ont été régulièrement alertés sur l'échec de "la politique de la ville" comme le confirme ce rapport rédigé en 2011.

### **A Marseille : une politique nationale détournée**

A Marseille, le constat d'échec national cité ci-dessus s'applique sans conteste même si on estime que, dans les premières années de mise en œuvre de cette politique, les tensions les plus vives ont pu être circonscrites. Gaston DEFFERRE comprenant l'intérêt de cette démarche, avait confié la responsabilité et sa mise en œuvre à des fonctionnaires, mettant ainsi en évidence les incompréhensions et les réticences des élus. Si les quartiers des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements, appelés alors ZUP N°1, ont fait l'objet d'un premier classement « DUBEDOUT ». C'est à la demande du secrétaire général de la mairie que, par mesure dérogatoire, le quartier Belsunce en centre ville a été également retenu dès 1983.

A l'origine quelques opérations significatives ont permis de mobiliser les services communaux pour assurer une gestion de proximité renforcée et fournir aux associations de quartier et aux différents professionnels des moyens d'action qui ont redonné l'espoir aux habitants. En 1986 la disparition subite du maire a laissé les acteurs de terrain sans appui politique et la démarche originale engagée en 1981 s'est enlisée progressivement dans un maquis bureaucratique de plus en plus opaque et inefficace. Aucun des élus n'a alors compris et assumé l'enjeu de cette politique. A son arrivée à la mairie Jean Claude Gaudin s'est contenté d'élargir à près de la moitié de la ville les périmètres des "zones urbaines sensibles" afin de bénéficier des aides conséquentes de l'Etat.

Sans que l'Etat y trouve à redire, des financements nationaux, régionaux et locaux ont été, durant de nombreuses années, régulièrement détournés de leurs objectifs pour répondre à des préoccupations purement électorales. La députée socialiste, vice-présidente du Conseil Régional, Sylvie ANDRIEUX, en charge de la politique de la ville, est devenue experte en détournement de fonds publics et a été condamnée le 23 septembre 2014 par la Cours d'Appel à 3 ans de prison ferme.

Épisodique Ministre de l'aménagement du territoire, Jean Claude GAUDIN a pu sauver de la ruine une partie des terrains du 16<sup>ème</sup> arrondissement en exploitant, au-delà du raisonnable, la procédure de Zone Franche Urbaine. On notera que, cette procédure d'exonération d'impôt, (niche fiscale fort coûteuse pour l'Etat et très avantageuse pour les bénéficiaires) avait pour objectif premier de fournir des emplois aux habitants des quartiers voisins et en priorité aux jeunes. Si les effets de cette procédure n'ont pas été négligeables en matière d'urbanisme, aucune étude sérieuse n'a permis de démontrer son utilité sur le taux d'emploi dans les quartiers qui demeure de deux à trois fois inférieur à la moyenne de la ville. La plupart des entreprises bénéficiaires de ces considérables exonérations fiscales n'ont respecté ni l'esprit ni le texte de la loi. Les

quelques personnes recrutées localement n'ont obtenu que des emplois précaires et sans qualification.

Suivant les aléas des programmes nationaux évoluant au gré des changements ministériels, on a vu fleurir à Marseille de nouveaux projets et de nouveaux sigles : GPU, GPV, Contrat de ville, CUS, CUCS etc. accompagné de nouvelles équipes de fonctionnaires sans que soient mises en question l'efficacité et les orientations politiques qui les soutiennent.

### ***Marseille risque de perdre 100 millions d'euros (la Provence du 28/05/2015)***

*Inscrite au programme de rénovation urbaine depuis mars 2009, la Savine bénéficie d'une enveloppe de 83 M€ dont 26 de l'État.*

*Dans les silences feutrés des bureaux administratifs, une étrange symphonie se fait entendre ces dernières semaines. De la préfecture à la mairie en passant par la communauté urbaine, les tampons s'agitent, les paraphes s'affolent et le tempo s'accélère pour une cause commune : ne pas voir s'envoler les 303 millions d'euros de l'État engagés dans 14 projets du programme de rénovation urbaine à Marseille. Une question centrale, à la veille de la venue de Manuel VALLS dans la cité phocéenne, accompagné de neuf de ses ministres, pour un nouveau comité interministériel destiné à soutenir l'action de l'État pour le développement de la ville.*

*Lancés il y a dix ans, ces fonds doivent être intégralement utilisés pour ne pas être perdus et redistribués à d'autres villes à la date butoir du 15 novembre 2015. Or à six mois du jour J, seuls 65% de ces financements sont actés, selon les estimations du préfet de région Michel CADOT. C'est donc dans une véritable course contre-la-montre que se sont lancés les sept partenaires de l'Agence nationale de rénovation urbaine conscients que tout ne pourra pas être utilisé dans les temps.*

La plupart des quartiers d'habitat social qui ont, à un moment ou un autre, bénéficié de cette politique cumulent les principaux critères de l'exclusion urbaine qui sont plus que jamais présents : chômage, faible niveau de revenu, dépendance des aides sociales, échec scolaire, famille monoparentale, concentration et ségrégation ethnique, délinquance. Ce constat sévère pourrait être nuancé en fonction des quartiers mais les quelques résultats visibles ici où là ne sauraient masquer une aggravation générale de la ségrégation urbaine à Marseille.

En 2005, Le maire de Marseille interpellé sur la situation dans les quartiers se félicitait du calme qui y régnait comparée aux autres grandes agglomérations, justifiant ainsi la politique mise en place et le rôle indispensable des mouvements associatifs. Il avait bien tort de se réjouir de ce calme apparent. Les multiples faits de grande criminalité qui font depuis quelque temps la une des médias et dégradent gravement l'image de la ville trouvent, pour la plupart, leur origine dans les quartiers d'habitat social. Comme le démontrent les services de police, les réseaux traditionnels du grand banditisme non seulement y développent les trafics de divers stupéfiants, mais, de plus en plus, des cités servent de base logistique à leurs activités criminelles. Les principaux chefs de gang ont su trouver dans cette population fragilisée et marginalisée des complicités plus ou moins contraintes et des recrues qui, lassées des promesses non tenues, sont aujourd'hui près à leur servir de main- d'œuvre, voire à les concurrencer.

La tranquillité apparente de certains quartiers ne peut plus servir d'excuse et cache une réalité inquiétante. Les quelques associations locales qui, avec constance, tentent encore l'impossible, ont depuis longtemps dénoncé cette passivité et la réduction drastique des moyens dont elles disposent.

### **Une ségrégation urbaine qui s'accroît sur une partie du centre historique.**

On a rappelé que dès 1981 la situation particulière de Marseille avait justifié qu'une partie du centre ville soit redevable de la politique de la ville. Belsunce puis le Panier ont, tour à tour, bénéficié de quelques procédures et de moyens spécifiques sans que pour autant une réflexion approfondie ait été menée quant à l'avenir de ces quartiers et au devenir de leurs habitants. Des diagnostics sociaux démographiques auraient pourtant dû attirer l'attention des élus sur la fragilité sociale de la population existante et sur les risques d'une paupérisation accrue. Les élus en charge de ces dossiers ont toujours mis en avant la **reconquête du centre ville**, en privilégiant les interventions sur le bâti et l'espace public. Il s'agissait de requalifier les immeubles en attirant les investisseurs privés avec des exonérations fiscales (des niches coûteuses pour l'Etat et les finances municipales !) Si quelques 'bobos' ou autres 'dinkies' ont été, pour quelque temps, séduits par un retour au centre, ils ont dû vite déchanter devant la médiocrité des prestations et l'insuffisance de la gestion urbaine de proximité. Quant aux habitants, nombreux d'origine étrangère, ils étaient conviés à disparaître ou rejoindre les quartiers périphériques .

L'expression « blanchir la Canebière » attribuée au maire J.C.GAUDIN reflète bien cette politique volontariste de transformation sociologique par le biais d'une requalification et d'une valorisation de l'habitat. Parallèlement une démarche idéologique de mixité urbaine devait conduire à attirer des activités commerciales, culturelles ou universitaires.

Comme pour les quartiers d'habitat social, cette politique est aujourd'hui en situation d'échec. Les divers rapports de l'association « Un Centre Ville Pour Tous » en sont la preuve. Il en est de même de l'annonce faite récemment par l'adjointe au logement du nombre croissant de logements insalubres dans le centre ville. L'enquête approfondie publiée en juin 2015 par *Le Monde.fr* confirme ce sévère diagnostic.

#### *A Marseille, le centre-ville résiste toujours à la gentrification*

*Le Monde.fr* | 11.06.2015 | Par [Manon Rescan](#)

*Depuis quelques mois, de nouveaux habitants ont élu domicile rue de la République à Marseille. Leurs sourires s'affichent sur les vitrines des locaux commerciaux de cet axe clé de la cité phocéenne, situé entre le Vieux-Port et le nouveau quartier d'affaires de la Joliette. Ne cherchez pas à les arrêter, ils sont déjà immobiles, figés sur des posters en trompe-l'œil installés sur les façades de commerces vides qui attendent désespérément preneurs.*

*« Des commerces Potemkine », sourit David Mateos Escobar, urbaniste marseillais, en faisant référence aux villages de carton-pâte construits à des fins de propagande dans la Russie du XVIII<sup>e</sup> siècle. A Marseille, le subterfuge illustre à lui seul le bilan mitigé de la tentative de*

*métamorphose aux forceps du centre-ville impulsée par la mairie depuis une quinzaine d'années.*

### ***Hausmann dans la ZUS***

*En 2002, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) menée dans le cadre d'Euroméditerranée, projet d'aménagement et de développement économique, avait ainsi pour mission de donner un coup de neuf à ce qui est la seule rue construite par le baron Hausmann dans Marseille, au cœur de l'unique centre-ville français classé zone urbaine sensible (ZUS).*

*En plus d'améliorer son image d'artère sale aux logements insalubres, la mairie ne cachait alors pas son souhait de modifier les visages de la population qui y résidait jusque-là : des migrants âgés paupérisés. En d'autres termes : provoquer la gentrification du quartier que le sociologue Jean-Pierre Garnier, définit comme « un phénomène de colonisation des quartiers populaires par des populations d'un rang supérieur ».*

*« La ville est obsédée par l'idée de faire venir des cadres qui paient des impôts », explique Elisabeth Dorier, géographe à Aix-Marseille Université (LPED), alors qu'en 2012, moins de 60 % des ménages marseillais étaient imposés sur le revenu selon l'Insee. Laure-Agnès Caradec, actuelle adjointe chargée de l'urbanisme, parle, elle, plus pudiquement d'une volonté de « reconquête d'espaces délaissés » de la ville, dont cette avenue où l'on a rêvé de voir s'installer des boutiques haut de gamme et la population qui viendrait y faire ses courses.*

### ***Peinture qui s'écaille contre apparts climatisés***

*Plus de dix ans après, derrière les façades haussmanniennes opportunément remises à neuf et désormais desservies par le tramway, le bilan est en demi-teinte. Antoine Richard et Maïten Bel arpentent, pochettes cartonnées et plan du quartier en main, cette rue qu'ils connaissent par cœur. Tous deux font partie de l'association « Un centre ville pour tous » qui avait, à l'époque, organisé une mobilisation contre les méthodes illicites des bailleurs pour déloger les habitants de la rue. D'immeuble en immeuble, ils achèvent en cette toute fin de mois de mai une enquête sur la décennie de réhabilitation écoulée. Objectif : évaluer l'état des rénovations et mesurer le taux d'occupation des logements et commerces.*

*La mairie de Marseille a-t-elle voulu aller plus vite que ses habitants dans sa volonté d'embourgeoiser son centre ? Certes, le processus a été considérablement ralenti par la crise de l'immobilier, vécu de plein fouet par la rue de la République dont une partie du foncier a été racheté en 2007 par une filiale de la banque américaine Lehman Brothers. Mais la crise des subprimes n'est pas la seule raison de la lenteur de l'opération, qui a déjà contraint plusieurs centaines de personnes à quitter leur logement.*

Cette ségrégation spatiale largement assumée par les élus et appréciée par la majorité de leur électorat peut se lire d'une autre manière. S'il peut apparaître provocateur de parler de "ghettos de riches", c'est pourtant bien cette réalité qui apparaît en parcourant le sud de ville. Les 'résidences', souvent au milieu de parcs arborés, se cachent derrière de hautes clôtures. L'accès à ces "paradis" rigoureusement contrôlé par des digicodes protecteurs manifeste la peur des résidents et la recherche d'un entre-soi de plus en plus sélectif. Cette peur de l'autre n'est hélas pas seulement réservée aux plus hauts revenus. Des résidents moins fortunés ont multiplié les manifestations et parfois les voies de faits pour que des rues et des passages jusqu'alors ouverts au public soient fermés par des grilles et des barrières

infranchissables. Une telle évolution qui s'est accélérée depuis 20 ans prend pour modèle les villes américaines et la ségrégation sociale qui en résulte.

Le premier inventaire sur ce sujet réalisé en 2010 par une équipe de chercheurs animée par Elisabeth Dorier est démonstratif et classe Marseille juste derrière Paris pour cette politique de 'ghettos de riches'

### ***29 % de logements sont situés en résidences fermées à Marseille***

*Le procès de la fermeture du lotissement de Coin-Joli relance le débat sur les résidences fermées. A la fin du mois, un laboratoire d'Aix Marseille Université va remettre une étude commandée par la Ville sur ce phénomène croissant. L'équipe de chercheurs, qui ont répondu collectivement, a cartographié et investigué Marseille tandis qu'une base de données a été constituée pour mieux cerner le processus.*

*Marseille compte plus de 1500 résidences fermées. C'est l'une des observations de l'étude commandée\* par la Ville que le Laboratoire Population Environnement Développement d'Aix-Marseille Université (LPED) va publier fin mars. La recherche porte sur le phénomène des résidences fermées, croissant à Marseille depuis les années 2000. La chercheuse en géographie Elisabeth Dorier et le doctorant Julien Dario répondent à nos questions.*

**Marsactu :** *Depuis le [premier inventaire réalisé par votre laboratoire en 2010](#), le nombre de résidences fermées a-t-il encore augmenté ?*

**Elisabeth Dorier :** *Oui, du fait de la fermeture de résidences qui étaient ouvertes et de la construction de nouveaux programmes immobiliers construits fermés. D'une estimation de 20% environ des logements en 2009 on est passé à 29% aujourd'hui (peut-être aussi parce que nous disposons de chiffres plus précis).*

**Quelle est la localisation de ces résidences ?**

**E.D :** *Il y a plus de 1500 résidences fermées à Marseille en 2013. Les fermetures touchent toujours particulièrement les quartiers Sud (8e et 9e arrondissements). Mais la tendance s'est développée en périphérie, au Nord et à l'Est (11e, 12e, 13e, 14e et 15e arrondissements). Si l'on regarde la carte de Marseille, c'est saisissant : le phénomène s'est généralisé.*

**Marseille est-elle une exception française ?**

**E.D :** *Il s'agit d'une tendance sociétale. Mais si en Ile-de-France, à Toulouse, sur la Côte d'Azur, à Nantes ou Montpellier il y a eu des études de quartiers qui sont donc partielles, on peut quand même affirmer que le phénomène reste principalement péri-urbain et touche surtout les lotissements. Marseille est certainement une exception parmi les grandes agglomérations, par ses importantes proportions intra-urbaines: tous les types de logement sont concernés (ancien, récent, individuel, collectif). En outre, Marseille reste particulière en ce qu'elle affiche depuis un siècle une politique assez libérale dans sa politique d'urbanisation et un certain "laisser-faire".*

*Cela dit, aucune autre ville de France n'a fait l'objet d'un tel protocole d'étude, avec géolocalisation systématique. Nous envisageons d'appliquer la même méthodologie à d'autres espaces (pays d'Aix, Var) afin d'en évaluer les dynamiques régionales de ce phénomène.*

**La plupart des résidences fermées le sont-elles a posteriori ou sont-elles construites directement ainsi ?**

**E.D :** *Pour un peu plus de la majorité des cas, soit 55 %, les résidences fermées le sont a posteriori, parfois un an après. Celles directement fermées lors de la construction représentent 43 % d'entre elles. Pour 2 % des cas nous n'avons pas la date de fermeture. Une grande majorité (62%) des programmes construits depuis 1993 sont désormais stéréotypés, tant du point de vue de l'architecture que de l'enclosure, comme à Sainte-Marthe ou Château-Gombert.*

**Quel type de résidences fermées trouve-t-on à Marseille ?**

**E.D :** *Une majorité sont des copropriétés datant des années 50 à 70 et sont fermées a posteriori (Château sec par exemple dans le 9ème) ou encore des ensembles HLM résidentialisés, ou de petits lotissements pavillonnaires anciens, parfois modestes, des années 30. Finalement, on trouve peu de résidences*

*huppées, même si celles-ci sont spectaculairement étanches et sélectives. C'est une des originalités de cette étude que de montrer que la tendance générale est bien loin du "ghetto bunkérisé" pour riches. Au Plan d'Aou par exemple, s'applique une politique de construction de logements neufs fermés destinés à des classes moyennes, primo accédantes, avec l'objectif de créer une mixité sociale dans des quartiers paupérisés. C'est le cas des Terrasses de la Méditerranée.*

## **Euroméditerranée : un projet qui n'a pas tenu ses promesses**

En 1994 des responsables et experts nationaux ont été alertés par des citoyens marseillais conscients des dérives constatées et inquiets quant au devenir de leur cité. Un diagnostic commandité par le Premier Ministre a été confié à un groupe d'experts animé par Jean Pierre WEISS. Après une année d'enquête, le rapport demeuré confidentiel, lançait un cri d'alarme. Sans des mesures radicales et une volonté sans faille des responsables politiques, les dérives de toutes sortes constatées ne pouvaient que s'aggraver. Le rapport mettait en avant les carences dans le domaine économique et financier, la gestion portuaire, l'urbanisme, l'enseignement et d'une manière plus générale l'absence de politique urbaine.

Face à un tel défi les programmes tels que ceux de la politique de la ville ou l'exonération fiscale et le saupoudrage des moyens sans cesse réduits n'étaient plus à la mesure de l'enjeu. Malgré les réticences exprimées par les élus marseillais, une reprise en main par l'Etat apparaissait incontournable. Une intervention financière lourde était conditionnée par une tutelle nationale exceptionnelle. Le projet dit « Euroméditerranée » est alors déclaré **opération d'intérêt nationale** au même titre et avec la même ambition que le projet de la Défense à Paris. Une équipe de gestionnaires nommée par le gouvernement s'installe à Marseille et amorce les premières négociations inter-partenaires préfigurant la mise en place d'un établissement public d'aménagement.

Depuis 20 ans, au gré des aléas économiques et politiques, ce programme se développe à la satisfaction apparente des uns et des autres. Nous n'aurons garde ici d'en tirer dès aujourd'hui un bilan prématuré. On notera seulement que, à la demande expresse des experts, le périmètre de cette opération, loin de se limiter aux espaces portuaires et aux friches industrielles, prenait en compte une grande partie du troisième arrondissement proche du centre ville et considéré alors comme le plus paupérisé de Marseille. De la rue de la République à la Belle-de-Mai en passant par la Porte d'Aix, le défi affiché du projet Euromed ne devait pas reconduire le modèle 'Défense' mais inventer un projet urbain moderne intégré dans un tissu urbain ancien dégradé et paupérisé qu'il fallait ré-urbaniser. Il s'agissait, en quelque sorte de bâtir une **nouvelle politique de la ville** et redonner ainsi du sens à la démarche engagée 20 ans plus tôt à Grenoble par Hubert DUBEDOUT. Si à ce jour, le projet urbain dans sa dimension architecturale et économique est bien visible, la requalification urbaine du tissu existant dans le respect des habitants demeure très incertaine comme le démontrent les errements de la rénovation de la rue de la République ou encore les dérives depuis longtemps dénoncées du quartier de la Porte d'Aix.

## Une ségrégation urbaine à l'échelle de la métropole Aix-Marseille

Pour comprendre les enjeux auxquels les marseillais sont confrontés, il est nécessaire de prendre un peu de hauteur et de sortir des limites communales pour regarder au-delà. L'enfermement historique de la ville entre la mer et les collines qui l'encadrent est une réalité géographique mais aussi politique et sociale. Cet enfermement a été confirmé lorsqu'en 1970 Gaston de DEFFERRE a refusé la création d'une Communauté Urbaine, jugé indispensable pour permettre un développement équilibré des plus grandes villes. Le maire sans doute par crainte de voir son pouvoir mis en cause a refusé d'être confronté à ceux qu'il appelait alors "les ruraux". Depuis ces derniers ont pris du large sans se soucier des difficultés de leur encombrant collègue. Le chacun pour soit est devenue la règle. Si en 2000 Marseille Provence Métropole a enfin vu le jour J.C. GAUDIN a dû promettre que chaque maire des 18 communes reste maître chez lui. Ils ne s'en sont pas privés et, avec l'appui financier généreux du Conseil Général, ils ont, pour la plupart, organisé méthodiquement une ségrégation urbaine de fait. Régulièrement réélus par une population composée majoritairement de classes moyennes souvent originaires de Marseille, ils ont promis la tranquillité et la sécurité en contrôlant ou s'opposant à tout projet d'habitat social digne de ce nom. Jean Claude GAUDIN vient de renouveler cette promesse aux 98 maires de la prochaine métropole dont il se considère déjà comme le président.

Quant à l'ancien président du Conseil Général et chef de clan de "l'empire GUERINI", il s'est toujours refusé à participer au tour de table permettant la synergie des moyens de la politique de la ville. Il a seulement permis à quelques-uns de ses acolytes de distribuer sans contrôle des subventions au caractère électoral avéré.

**"Ces maires qui fuient la mixité sociale"** (*la Marseillaise du 20/04/2015*) Sous ce titre, le journaliste rappelle que 40 communes des Bouches-du-Rhône ne respectent pas la loi SRU qui leur impose la réalisation de 20% de logements sociaux. Avec l'assentiment de leur majorité électorale ils préfèrent payer de lourdes taxes. Les communes de Marseille Provence Métropole sont ainsi pour la plupart en faute préférant payer des pénalités importantes. Ventabren est soumis à un taux de pénalité de 400% car cette commune ne dispose d'aucun logement social. Les Pennes-Mirabeau a, durant les trois dernières années détruit 10 logements sociaux alors que cette commune devait en construire 176. Dans la proximité immédiate de Marseille, les deux maires de Plan-de-Cuque (Droite) et d'Allauch (PS) pratiquent une politique de l'exclusion de manière affichée depuis de longues années. Ils en assument les conséquences et sont systématiquement réélus. Pour donner satisfaction à leurs administrés, ils disposent de moyens financiers conséquents en raison de la présence sur leur territoire des principaux acteurs économiques. Une visite du nouveau centre ville de Velaux ou du complexe sportif de Grans confirme la qualité des équipements collectifs dont disposent les habitants de ces cités privilégiés.

C'est pour lutter contre cette ségrégation urbaine devenue dangereuse que le gouvernement tente d'imposer une certaine solidarité à l'échelle d'une métropole élargie à 91 communes et qui verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les conditions de mise en place de cette nouvelle entité et les obstacles mis en avant par la plupart des élus

laissent peu de chance à une évolution vers une plus grande solidarité intercommunale

### **Une politique nationale incohérente et chaotique.**

Si l'échec de cette politique à Marseille est manifeste, à l'échelle nationale, malgré plus de quarante années de discours, de lois et de procédures, les résultats sont loin d'être à la mesure des moyens financiers et humains mobilisés. L'ouvrage collectif dirigé par Thomas KIRSBAUM sous le titre : "**En finir avec les Banlieues ? le désenchantement de la politique de la ville**" résume ces années d'espoirs déçus et de changement de cap au gré des majorités successives. Pas moins de 12 ministres de la ville se sont succédés (parmi lesquels l'inénarrable Bernard TAPIE) qui ont chacun voulu laisser une trace en mettant en cause le travail de son prédécesseur.

Si le principe républicain d'égalité et la reconnaissance du droit commun pour tous fait l'unanimité, la mise en œuvre sur le terrain se heurte à deux stratégies contradictoires. Pour les uns, Il s'agit de supprimer les ghettos grâce à d'importants programmes de démolition reconstruction. Les nouveaux programmes immobiliers et les services qui doivent les accompagner sont sensés attirer des catégories sociales moins défavorisées et faciliter une certaine mixité sociale. Pour d'autres, appuyés sur l'expérience et le souci de pragmatisme, la reconquête des banlieues passe d'abord par un investissement qualitatif et quantitatif des services publics et des conditions de vie pour répondre à la demande des habitants. Le "soft" est privilégié au "hard"; la gestion de proximité, le fonctionnement des services et l'écoute des habitants sont prioritaires par rapport aux investissements souvent longs et coûteux. Ces deux stratégies tour à tour mises en avant sont la marque d'une politique sans cesse remise en cause. Le dernier rapport d'évaluation de l'ANRU confirme cette contradiction : « *Si des investissements, parfois considérables, ont permis de maîtriser, dans certains quartiers, la spirale de la dégradation physique, cette évaluation n'a pas pris en compte la dimension sociale de la politique de la ville considérée comme sinistrée* ».

Quelques jours après les attentats de janvier 2015, s'appuyant sur l'origine de leurs principaux auteurs, le Premier Ministre Manuel VALLS a mis en cause les ghettos urbains et la ségrégation sociale reconnaissant ainsi l'échec de la politique de la ville. Il a alors mis en avant le principe de "**mixité sociale**" comme mesure emblématique à développer. Quelques semaines plus tard cette proposition était reprise dans un communiqué du Ministre de la ville qui déclinait ainsi son nouveau programme : Notons que ce poste Ministériel attribué alors à Myram EL KHOMRI n'a pas été reconduit à son départ fin août 2015

#### ***Communiqué de presse du 15/04/2015 du ministère de la Ville***

*« **Mixité sociale** : des mesures concrètes pour une offre équilibrée des logements sur tout le territoire : le gouvernement a annoncé, lors du comité interministériel pour la citoyenneté et l'égalité, la mise en œuvre d'une politique volontariste pour davantage de mixité sociale. Dans le même esprit et pour refuser la concentration des plus pauvres dans les quartiers les plus pauvres, il faut enfin y limiter le logement des ménages dont les ressources se situent en dessous du seuil de bas revenu. Des solutions de logement devront être trouvées pour ces familles, prioritairement à l'extérieur des 1500 quartiers prioritaires. Dans cet objectif, la*

*décision d'attribuer désormais au niveau intercommunal les logements sociaux permettra de combattre les inégalités et de mieux répartir l'effort de solidarité.....*

*Ces mesures seront notamment déclinées dans le cadre d'une loi « Egalité et Citoyenneté », déposée au Parlement cet automne et discutée au 1er semestre 2016, dont les ministres se félicitent.*

### **La mixité dans l'habitat : une fausse bonne idée déjà ancienne et qui perdure.**

Qui se souvient qu'au XIXe siècle, le baron HAUSSMANN à Paris et ses successeurs à Lyon et à Marseille (Rue de la République) ont préfiguré une politique de peuplement qui se proposait de répartir les différentes classes sociales en fonction des étages des immeubles. Plus près de nous, après la dernière guerre, les concepteurs des grands ensembles, sous l'influence de la Charte d'Athènes, ont tenté de mettre en application les principes d'un droit au logement pour tous et d'un droit à la ville. A l'origine, dans les grands ensembles (les ZUP) destinés à loger les classes populaires, une mixité relative était programmée réservant les terrains les plus attractifs à des copropriétaires représentant des classes moyennes. Ces programmes ont été en partie réalisés, mais n'ont pas répondu aux souhaits des concepteurs. Ces quelques immeubles privés insérés dans les cités ont été abandonnés par leurs premiers occupants et sont aujourd'hui, pour beaucoup, en déshérence.

Les raisons de cet échec sont multiples. Les unes sont d'ordre conjoncturel et trop souvent mises en avant pour servir d'excuse : la crise économique mondiale, la montée des extrémismes, de l'individualisme, de l'insécurité, la poursuite d'une immigration mal contrôlée, les conflits internationaux, mais aussi la responsabilité des parents, des enseignants, "mais que fait la police ?", etc... Tous ces facteurs négatifs sont à prendre en compte, mais ils ne peuvent expliquer à eux seuls les dérives constatées depuis trop longtemps.

Si, à l'origine, la responsabilité de l'Etat a été clairement engagée dans la construction des grands ensembles, la réalisation et la gestion quotidiennes de ces logements mais aussi des quartiers où ils ont été concentrés ont été laissées à la responsabilité des communes et des organismes HLM. Confrontés à la pression d'une demande croissante de logements et à la nécessité d'une gestion équilibrée, les gestionnaires, comme les élus, ont suivi, selon les villes, des stratégies différentes en matière d'attribution des logements. Si certains ont su maintenir un équilibre toujours fragile entre les différentes catégories de locataires, d'autres, comme nous l'avons détaillé plus haut, ont fait le choix de "préserver" une partie du patrimoine le mieux situé en y sélectionnant les "bons locataires" et de regrouper dans quelques cités les familles considérées comme "à problème". Les politiques successives de réhabilitation engagées avec l'aide de l'Etat ont ainsi bénéficié en priorité aux "bons locataires". Quant aux cités de relégation, la requalification des immeubles a été jugée trop coûteuse et ils ont été classés "à démolir". Cette stratégie patrimoniale jugée raisonnable ne prenait toutefois pas en compte les souhaits des locataires en place et les conditions de leur relogement.

## Des responsabilités partagées

Le nécessaire mouvement de décentralisation a conduit les gouvernements successifs à prendre la mesure des dérives occasionnées par le manque de lucidité et parfois de courage des autorités locales. Les politiques nationales mises en œuvre (politique de la ville, ANRU, etc...) ont laissé à l'échelon local la responsabilité de leur mise en œuvre.

On ne saurait oublier dans cette recherche de responsabilité le poids d'une partie de nos concitoyens qui, dans leur souci d'éviter des proximités jugées inopportunes et dévalorisantes, exercent de fortes pressions sur les décideurs locaux afin de conserver leur "entre soi". Ils font ainsi obstacle à tout nouveau programme de logement social dans leur voisinage.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'ensemble des politiques de l'habitat menées par les pouvoirs publics depuis des décennies et les multiples efforts engagés par les professionnels pour mener à bien leurs missions. La majorité des six millions de logements sociaux et les quartiers dans lesquels ils se situent répondent le plus souvent aux attentes de leurs locataires même s'ils nécessitent une gestion attentive à l'écoute des habitants. Les cités de relégation à l'origine des plus graves désordres et qui nécessitent des interventions d'urgence sont estimées à une cinquantaine, principalement dans l'agglomération parisienne et dans les métropoles lyonnaise et marseillaise. C'est dans ces quartiers bien ciblés qu'une partie des logements sont devenus des lieux de concentration et de relégation des publics les plus fragiles et où certains jeunes, faute d'avenir, peuvent se laisser entraîner aux pires extrémités.

Au printemps 2012 le nouveau gouvernement sous l'autorité de Jean Marc AYRAULT a rapidement pris conscience des dérives dans lesquelles Marseille s'enlisait en matière de délinquance. Le renforcement des moyens policiers, le changement de préfet, les visites successives des nouveaux ministres n'ont manifestement pas suffi à remettre de l'ordre. En décembre 2013 un conseil des ministres exceptionnel s'est tenu à la préfecture des Bouches-du-Rhône et un **pacte de sécurité et de cohésion sociale pour Marseille** accompagné de financements exceptionnels a été conclu . Une préfète en charge de la cohésion sociale et de la solidarité a été nommée afin de coordonner les actions de l'Etat. Ces moyens mal ciblés et trop tardifs n'ont pas eu les résultats escomptés et la nécessaire mobilisation des élus n'a pas été à la mesure de la situation. Malgré les discours sur l'action sociale et la lutte contre les discriminations, l'accent mis essentiellement sur le maintien de l'ordre est toujours prioritaire. Certes Dans ses interventions devant la presse, le préfet de police peut se féliciter d'une baisse de la délinquance et de la présence visible des forces de l'ordre dans le centre ville. Dans le même temps, la litanie des morts et des règlements de compte à coup de Kalach se poursuit.

## V- des orientations pour une autre politique permettant de bâtir ensemble de nouvelles solidarités.

A la lumière du diagnostic ci-dessus il apparaîtra sans doute prétentieux de proposer une stratégie à même de réduire les risques de confrontations violentes annoncées par certains . Ils préconisent une politique du tout sécuritaire accompagnée d'une mise à l'écart des "fauteurs de trouble "invités" à regagner leur pays d'origine. D'autres encore s'interrogent : « *Faut-il quitter Marseille ? Insécurité, corruption, immigration : Marseille préfigure-t-elle la France ?* » C'est le titre du dernier pamphlet nauséabond de José Arrigo journaliste connu pour ses travaux provocateurs dignes de la presse de caniveau. C'est pour condamner ces stratégies de ruptures et de démissions que, pour notre part nous voulons nous adresser en priorité aux hésitants et à ceux qui, faute d'alternatives crédibles restent silencieux et fatalistes.

Sur un autre ton plus léger, L'écrivain marseillais Philippe Carrese a lancé en juillet 2011 un pavé dans la marre en publiant un texte qui a enflammé Marseille et interpellé les élus dont on pourra lire quelques extraits :

*"J'ai plus envie..... J'ai plus envie de me prendre le quart-monde dans la gueule chaque fois que je mets un pied sur la Canebière.*

*J'ai plus envie de supporter toute la misère du monde à chaque coin de rue.*

*J'ai plus envie de me retrouver sur le parvis de la gare Saint Charles à onze heures du soir avec mes jambes et ma mauvaise humeur comme alternative à l'absence totale de transports en commun et à la présence suspecte de rares transports individuels qui frisent l'escroquerie.*

*J'ai plus envie de cette ville qui perd sa mémoire au profit du béton.*

*J'ai plus envie de traverser le quartier Saint Lazare et de me croire à Kaboul.*

*J'ai plus envie non plus de me fader encore et toujours les exposés béats de mes concitoyens fortunés, tous persuadés que le milieu de la cité phocéenne se situe entre la rue Jean Mermoz et le boulevard Lord Duveen. Désolé les gars, le centre ville, à Marseille, c'est au milieu du cloaque, pas à Saint Giniez. Tous les naufrages économiques de l'histoire récente de ma ville tournent autour de cette erreur fondamentale d'appréciation de la haute bourgeoisie locale.*

*J'ai plus envie des discours placebo autour de l'équipe locale de foot en lieu et place d'une vraie réflexion sur la culture populaire. J'ai plus envie non plus de me tordre à payer des impôts démesurés et de subir l'insalubrité à longueur de vie.*

*J'ai plus envie de m'excuser d'être Marseillais devant chaque nouveau venu croisé, décontenancé par sa découverte de ma ville... Ma ville! Et pourtant, Marseille... Pourquoi j'ai plus droit à ma ville ? Merde !"*

**Philippe Carrese**

A la suite de ce coup de gueule, quelques élus ont proposé d'organiser un large débat. Il devait se tenir "après les vacances" mais n'a jamais eu lieu . Essayons donc

aujourd'hui de proposer une alternative aux solutions extrêmes qui nous menacent et rassemblent de suffrages de plus en plus nombreux.

### **De la clairvoyance pour affronter la réalité.**

Cet effort de réalisme que nous proposons doit être entrepris par tous les Marseillais qui, comme Philippe Carrese et bien d'autres, aiment leur ville et ne veulent pas la quitter. Certains pourront trouver notre analyse trop sombre et préféreront mettre en avant ce qui fait la richesse de cette ville : la diversité et la qualité des initiatives collectives qui rassemblent de multiples acteurs de la société civile; la solidarité qui permet à des milliers de Marseillais de trouver des oreilles attentives à leur détresse, la multiplicité des expressions culturelles reflet du monde entier. Si nous partageons en partie cette vision optimiste, elle ne saurait cependant faire oublier que Marseille est :

**-Une ville dans laquelle la pauvreté sinon la misère largement présente s'accroît de jour en jour.**

**-Une ville qui rassemble des hommes et des femmes venus d'horizon différents et qui, à chaque génération, se heurtent à la discrimination et à un racisme plus ou moins explicites.**

**-Une ville dont les responsables politiques n'ont pas pris conscience des enjeux et sont aujourd'hui inaptes à proposer et mettre en œuvre une autre politique.**

Un accord sur ces trois principaux constats devrait permettre de construire de manière plus réaliste des projets pour demain.

### **Construire Marseille de demain c'est l'affaire de chacun de nous**

Le diagnostic qui précède devrait être partagé par un nombre significatif de marseillais qui, depuis trop longtemps s'interrogent en vain quant à l'avenir de leur cité. Au-delà de ce premier cercle, il s'agit de convaincre tous ceux qui doutent ou simplement se désintéressent du lendemain, se contentant d'observer le désastre sinon de s'en réjouir.

Depuis deux ou trois ans, notamment à l'occasion des campagnes électorales, des initiatives se multiplient pour tenter de proposer aux marseillais des alternatives. Les Gabians, Changer la donne, Résister, Marseille et moi, alternative citoyenne, d'ici et d'ailleurs, Collectif Roosevelt etc. A ce jour, ces mouvements n'ont pu mobiliser qu'un nombre trop modeste d'hommes et de femmes. Dans les quartiers populaires c'est une génération de citoyens qui a pris conscience de ses responsabilités et s'engage dans le débat politique en prenant parfois le risque d'une récupération. De nombreux animateurs de centres sociaux tentent de répondre aux attentes de leurs adhérents en organisant des débats ou des "tables de quartiers" (Saint Gabriel Bon Secours) des cahiers de revendications, des manifestations (Collectif des Quartiers Populaires de Marseille, CQPM, Centre ville pour Tous, ou encore le collectif Pas Sans Nous'.)

Il faut aussi compter, au-delà des collines Marseillaises sur de multiples initiatives qui depuis quelque temps tentent de renouveler en France le débat démocratique et proposer un projet pour une autre politique. Citons quelques exemples : Des écrivains, des chercheurs, des intellectuels nous alertent et nous ouvrent de pistes de travail comme Daniel COHEN (*Le monde est clos et le désir infini*. Edit Albin Michel) et bien d'autres. Des militants de toutes origines appellent à débattre et à manifester au-delà des échéances électorales. Le 8 novembre à Montreuil, à l'initiative du député socialiste Pouria Amirshahi le **'Mouvement commun'** lance une *plateforme de reconquête idéologique rassemblant responsables politiques de tous bords à gauche, militants associatifs et syndicaux, et citoyens*. Le mouvement **Nouvelle DONNE** veut rendre aux citoyens le pouvoir de construire une société de créativité, de justice sociale et de convivialité. A Marseille, ces multiples messages d'avenir doivent être entendus et relayés pour alimenter le débat local et les projets.

Il convient donc de changer de méthode sinon d'ambition et de convaincre au-delà de ce premier cercle. Face aux enjeux décrits plus haut il s'agit d'alerter les marseillais sur les risques qui nous guettent et sur la responsabilité de chacun, quel que soit son origine ou son statut. Il y a urgence à se mettre en route sans attendre un signal des politiques qui ne viendra pas.

La première étape de cette mobilisation citoyenne passe par une information sérieuse et une connaissance concrète des situations d'exclusion que nous avons décrites. Trop de marseillais connaissent mal leur ville et ignorent sa diversité. Pour beaucoup la Canebière a été considérée comme une barrière infranchissable. La vision des cités HLM qui défilent le long des autoroutes suffit à dissuader les simples curieux. A cela s'ajoute la crainte de se perdre dans le dédale des cités généralement mal signalées et parfois la peur de rencontres indésirables. Cette crainte, le plus souvent injustifiée, est la conséquence de préjugés ancrés dans la mentalité de chacun de nous et régulièrement alimentés par les médias.

Cette image négative des quartiers populaires est en effet partagée par de trop nombreux marseillais qui se réfèrent le plus souvent aux informations de la presse quotidienne. Cette presse est dominée par le journal "la Provence" qui détient un quasi-monopole. Les faits-divers, la violence, la délinquance sous toutes ses formes remplissent (avec l'OM) les nombreuses pages de ce quotidien. L'absence de toute réelle alternative malgré le maintien fragile de "la Marseillaise" est un danger sérieux pour la liberté d'expression et l'information des citoyens. Prendre le temps de s'informer aux diverses sources (La renaissance du journal en ligne MARSACTU est une très bonne nouvelle) mais aussi sortir de chez soi et explorer la ville sans à priori et se saisir des opportunités de rencontres (elles ne manquent pas) et pourquoi ne pas les organiser. Voilà un programme qui pourrait amorcer des rapprochements entre les uns et les autres et la levée progressive des incompréhensions.

Utopiste direz-vous !! On dit que les marseillais sont trop préoccupés par leur tranquillité et leur confort pour se soucier de leurs voisins et de l'avenir. Eh bien ! faisons le pari du contraire. Prenons le temps d'ouvrir les yeux et d'écouter une dynamique sociale multiple et foisonnante qui se développe chaque jour dans cette

ville. Modestement des occasions rencontre entre les gens du nord et ceux du Sud s'organisent sans bruit. La convivialité n'est pas morte et la tradition méditerranéenne de l'hospitalité et de l'ouverture est une richesse à mettre en valeur.

Cette première étape d'information engagée, il convient de mobiliser autour d'un projet collectif tous ceux qui souhaitent devenir acteurs dans leur cité. Cela nécessite la constitution de contre-pouvoirs à même de mettre directement en cause le choix des responsables qui détiennent aujourd'hui le pouvoir ou les apparences du pouvoir.

Nous préconisons d'ouvrir et d'organiser des confrontations directes avec les pouvoirs en place sans crainte des divergences de point de vue et des opinions. Nous avons la conviction que les conflits ouverts, à l'exclusion de toute violence, sont seuls porteurs de solutions d'avenir. Les habitants de cette cité rassemblent de très nombreuses citoyennes et citoyens dont la compétence et le sens de l'intérêt public dépassent largement ceux qui prennent les décisions quant à notre avenir. La représentativité démocratique traditionnelle est respectable mais elle ne peut suffire quand le feu est dans la maison. C'est l'affaire de tous d'en prendre conscience et chacun a sa manière de s'informer de s'exprimer et d'agir pour construire une ville ouverte et solidaire.

## **VI- Des objectifs prioritaires et des moyens pour éviter le pire**

Le diagnostic qui précède sera jugé trop sévère par certains. Il doit, pour être crédible, s'accompagner de propositions à même de se substituer aux errements constatés. Cet exercice ambitieux mais nécessaire ne saurait être à la charge d'un seul individu ou d'un seul groupe de citoyens, si compétents soient-ils. Les orientations qui suivent ne sont donc pas un programme d'action ou encore moins un programme électoral mais plutôt une suite d'objectifs prioritaires qui remettent en cause les comportements et méthodes habituelles des élus Marseillais.

Chacun des objectifs proposés pourra sembler irréaliste et de multiples objections ne manqueront pas d'être faites et tant mieux !. Ces propositions sont le plus souvent en opposition frontale avec les approches de la gestion urbaine traditionnelle à Marseille. On objectera également que les choix proposés relèvent dans bien des cas de la responsabilité de l'Etat. Comment alors expliquer que, dans de nombreuses autres villes de France, avec certes des résultats inégaux, des politiques efficaces ont été mises en œuvre dans le cadre de la réglementation nationale et souvent avec l'appui des services de l'Etat ?

A Nantes ,Rennes, Nancy ou Strasbourg, à Besançon, Reims, la Rochelle, ou Vaux-en-Velin et dans bien d'autres villes, des maires ont, de longue date, compris les dangers de la ségrégation urbaine. Ils se sont mis à l'écoute des habitants et ont engagé un dialogue souvent difficile et conflictuel avec leurs administrés. A Lyon, Bordeaux, Lille ou Toulouse les solidarités intercommunales parfois contraintes sont à l'œuvre depuis de nombreuses années déjà pour assurer une mixité urbaine concrète. Comment ne pas prendre exemple sur ces municipalités qui, garantes de l'intérêt général au-delà de leur divergence politique, ont su trouver les moyens d'éviter les dérives marseillaises ?

Les objectifs que nous proposons nécessitent cependant deux conditions pour être mises en application :

**-Une volonté politique assumée par les élus.**

**-Une mobilisation sans faille des Marseillais, pour qu'ils revendiquent d'être collectivement acteurs de l'aménagement et la gestion leur vie quotidienne.**

Le contexte politique actuel marseillais ne permet pas d'espérer une évolution positive des responsables politiques de la ville comme de la nouvelle métropole . Le contexte électoral (vote par secteur) à donner le pouvoir à un homme, JC GAUDIN, qui en 2014 a été élu au premier tour dans son secteur avec 21.527 voix sur 491 097 inscrits dans la ville. Au second tour sa liste a rassemblé 96 813 sur 228 360 suffrages exprimés et 42% d'abstention. Comment peut-on encore dans de telles conditions parler de démocratie participative ?

La mobilisation citoyenne répond, comme nous l'avons vu, au souhait de nombreux marseillais qui, parce qu'ils aiment leur ville, ont hâte qu'elle sorte de l'impasse dans laquelle on les conduit. Les compétences, les savoir-faire, les bonnes volontés sont

disponibles pour peu que chacun, chaque organisation acceptent de se mettre au service de l'intérêt commun.

C'est pour apporter modestement une pierre à cette mobilisation que les quelques propositions concrètes qui suivent sont mises au débat afin d'illustrer et de donner un sens à ce dossier. Chacun des objectifs proposés doit être perçu comme une introduction à un indispensable travail collectif à même de constituer les éléments d'un contre-pouvoir des citoyens.

### **Objectif numéro 1**

<p><b>La reconnaissance affirmée du droit à la parole et au partage du pouvoir de décision des habitants des quartiers.</b></p>
---

Après les recommandations faites en 1982 par Hubert DUBEDOUT, initiateur de la politique de la ville, après les multiples tentatives faites par ceux qui lui ont succédé, la récente loi "Lamy" a enfin reconnu en janvier 2014 le rôle des habitants des cités. Sur le terrain, des initiatives se multiplient pour tenter de mettre en application les recommandations du législateur en créant les conseils de quartier dans les Zones urbaines sensibles. A Marseille des habitants n'ont pas attendu la mise en place de cette nouvelle procédure pour s'organiser et faire entendre leurs voix en revendiquant un partage du pouvoir et des responsabilités. Le Collectif des Quartiers Populaires de Marseille (CQPM) a ainsi publié un texte qui résume les principales attentes des habitants. Des représentants régionaux du collectif national "Pas Sans Nous" tentent avec bien des difficultés de jouer un rôle utile dans les 10 conseils de quartier en cours de constitution. Ils se heurtent à la très grande complexité de la procédure mise en place mais aussi à la réticence voir à l'hostilité marquée des élus qui craignent de perdre une partie de leur pouvoir. Ces mouvements ne doivent pas être qu'un feu de paille et les principaux intéressés doivent prendre part à la construction de leur avenir et de celui de leurs enfants.

On lira ci dessous des extraits des rapport rassemblant les 23 propositions rédigé en octobre 2013 par les membres du Collectif des Quartiers Populaires de Marseille

*1. Les habitants demandent la mise en place d'une instance officielle de dialogue et de travail permanente avec les institutions publiques au plus haut niveau de décision (Préfets, Procureur, élus...). Celle-ci pourra être saisie par les habitants sur l'ensemble des données concernant la situation des quartiers populaires. Nous souhaitons que cette situation et plus particulièrement l'activité des réseaux de trafic et leur évolution soient observées en permanence. Nous attendons de ce travail des résultats mesurables et des interventions régulières du préfet de police pour nous tenir informer des avancements sur la sécurité dans nos quartiers.*

### **IL FAUT UN PLAN D'URGENCE POUR SAUVER NOS QURTIERS ET L'IMAGE DE NOTRE VILLE**

*Au delà de l'urgence d'un plan de sécurité, nous souhaitons nous battre dans la continuité, pour la vie de nos enfants et pour un avenir meilleur. Nous voulons que l'argent ne soit pas la seule réussite sociale qui écrase toutes nos valeurs fondamentales. Nous vivons dans cette*

*société où la pauvreté devient la règle et l'argent devient une arme redoutable qui engendre la violence.*

*Nos valeurs de solidarité, de fraternité de justice et d'égalité sont notre seul « capital » à protéger, elles permettent de vivre ensemble, de les partager et de les transmettre.*

*« Nous ne sommes ni victimes, ni complices et encore moins coupables de cette situation. Nous sommes responsables de l'avenir de nos enfants.*

*Nous voulons un vrai dialogue avec les autorités et les décideurs... mais pour dialoguer il faut être deux... Nous sommes prêts, aujourd'hui et dans la durée ! »*

*Le CQPM*

Il s'agit ni plus ni moins de mettre en œuvre un profond renouveau des mécanismes de la démocratie représentative et du partage du pouvoir de décision pour ce qui concerne la vie quotidienne mais aussi les projets d'avenir. Des équipes municipales comme celle de Grenoble ou de Nantes ont compris cet enjeu et se saisissent de la nouvelle législation pour renouveler le dialogue avec la population. A Marseille, faute d'interlocuteur politique à même de s'engager dans cette voie, c'est, pour l'instant, la constitution de rapports de force qui s'avère nécessaire. La mise en place laborieuse de 10 conseils citoyens à Marseille, sensés donner la parole aux habitants des quartiers populaires apparaît une nouvelle fois, malgré la bonne volonté de certains, comme un avatar largement sous le contrôle des élus.

## Ojectif n°2

### **Le libre choix de son habitat : un droit à reconnaître et appliquer**

Les échecs répétés que nous avons décrits ci-dessus ne peuvent s'expliquer uniquement par l'inefficacité des politiques publiques. L'apparent consensus sur la recherche d'une mixité sociale régulièrement mis en avant, est un objectif irréaliste et inapproprié aux réalités sociales et économiques du moment. Cette recherche souhaitée et souhaitable de mixité urbaine ne saurait en effet se limiter à l'espace du logement et du voisinage immédiat. C'est à l'échelle géographique du quartier et de la ville que cet équilibre entre les uns et les autres devrait être en priorité recherché. On affirmera ici que le choix de son lieu d'habitat comme de son voisinage ne saurait être imposé par un règlement ou une politique décidés autoritairement par telle ou telle instance. **Le droit à un habitat choisi et accepté devrait être la clef de toute politique urbaine.**

Ce libre choix est heureusement accessible à la plus grande majorité de nos concitoyens. En fonction de ses ressources, de son statut, de son activité, du groupe social auquel il adhère, la plupart d'entre nous, disposons d'une capacité de choix plus ou moins importante en fonction de nos revenus et des priorités que nous nous fixons. Aucune règle, hormis celle du marché du logement, (Il faut le regretter et le contester) ne devrait s'opposer à ces choix qui peuvent varier au cours des années. C'est ce que les sociologues appellent le parcours résidentiel. Ce parcours était, à l'origine, accessible aux locataires des grands ensembles sociaux qui ont pu choisir un lieu d'habitat plus conforme à leur souhait. Ce processus s'est progressivement interrompu contraignant les personnes les plus vulnérables à une assignation à résidence. Des

poches de pauvreté et d'exclusion sont ainsi apparues sans que les pouvoirs publics se donnent les moyens d'y faire face.

Le droit à l'habit de son choix n'est pas reconnu à une partie de nos concitoyens. Le maintien d'une certaine mixité sociale à l'échelle d'un quartier ou d'une ville est souvent inopérant. Cette liberté d'installation et de résidence ne saurait toutefois s'opposer à la nécessité reconnue d'une multiplication des lieux de rencontres et d'échange propre à la civilisation urbaine. Le contre-exemple américain où les villes constituent des modèles de ségrégation ne peut servir de référence. Les villes européennes ont, jusqu'à ce jour, su éviter cette dérive. On peut toutefois s'inquiéter du développement rapide de ces résidences entourées de clôtures et gardées pour éviter l'intrusion de tout étranger. Nous avons déjà cité la récente enquête sur le terrain montrant que Marseille bat un inquiétant record en la matière "Ces ghettos de riches" sont malheureusement la négation de toute mixité urbaine espérée. La mixité de l'habitat serait-elle réservée aux classes populaires ?

Appliquée à une partie de la population en fonction de ses origines ou de son comportement supposé, une mixité contrainte ne peut qu'engendrer rancœur et insatisfaction. Contrairement à certains préjugés, nous avons pu constater que les souhaits de ces locataires sont en général très réalistes et parfaitement "raisonnables" si on prend la peine de les écouter : ils revendiquent un entretien régulier des immeubles et de la cité, des conditions correctes de transports, de scolarisation, d'équipements collectifs ; bref tous les services urbains propres à la vie urbaine. Répondre à ces attentes, c'est marquer le respect auquel ils ont droit.

Cette politique qui permettrait la fluidité à l'intérieur du parc social s'applique dans de nombreuses agglomérations. Elle est alors directement pilotée par des élus des agglomérations qui définissent aux organismes bailleurs des règles strictes en matière d'attribution de logement. Ainsi les villes de Rennes, Nancy, Strasbourg ou Nantes, ont pu réduire sinon éviter les effets pervers de la ségrégation urbaine.

**Reconnaître à tout habitant des cités le droit et les moyens d'en partir mais aussi le droit d'y rester; requalifier ces lieux de vie afin que ceux d'entre nous qui le souhaitons puissent s'y installer par choix et sans contrainte, tels devraient être les objectifs (l'utopie positive) de toute stratégie de lutte contre la ségrégation urbaine et la dérive de certains quartiers.**

### **Objectif numéro 3 :**

<b>Supprimer en cinq ans le différentiel entre de taux de chômage des 18-25 ans habitant dans les quartiers populaires (les zus) et le reste de l'agglomération.</b>
--

Il s'agit de convaincre sinon de contraindre tous les employeurs publics et privés de réserver une priorité réelle d'embauche en fonction de leur qualification. Les zones franches urbaines doivent être reconsidérées. Les emplois "avenir jeune" seront strictement réservés aux 18-25 ans des quartiers et ouverts aux employeurs privés. Les

bénéficiaires des marchés publics auront une obligation effective d'embauche des publics prioritaires. La mise en place d'un véritable service civique proposé à tous les jeunes pour une durée de six à dix-huit mois, assorti d'une rémunération, doit être engagé sans délai. Là encore les outils existent, mais ils ne sont pas à la mesure des besoins. Il s'agit de mobiliser dans les prochains mois les principales organisations en charge de la jeunesse : mouvements d'éducation populaire, sportifs, culturels, ONG humanitaires, etc....

C'est une politique locale de **discrimination positive** en direction des demandeurs d'emploi des quartiers populaires de Marseille qui permettra progressivement de donner un peu d'espoir à ses habitants qui constituent plus d'un quart des marseillais. Une telle politique, pour être mise en œuvre heurtera bien des habitudes et devra, pour être efficace, impliquer au-delà des élus, tous les responsables économiques et syndicaux.

A Marseille les emplois publics représentent plus de 50% de l'emploi salarié. A lui seul Le maire de Marseille (avec la complicité du syndicats FO) contrôle directement 35 000 emplois publics (Ville de Marseille 14 000, AP-HM 14 000, MPM 3000, RTM, 3000 ) Si l'on y rajoute les emplois de la fonction publique d'Etat et les emplois des entreprises de services publics ( EDF , SNCF, SEM , SERAM etc. ) c'est plus de la moitié des emplois à Marseille et donc des recrutements qui dépendent directement ou indirectement des pouvoirs publics locaux. Les obstacles parfois réglementaires mais surtout corporatistes conduisent trop souvent à des recrutements préférentiels dans lesquels les appartenances politiques, syndicales, familiales ou plus simplement amicales demeurent un critère dominant. Dans un tel contexte les jeunes habitant les quartiers classés ZUS ne sont pas dans la course. Certains l'ont compris et tentent souvent maladroitement de modifier leur patronyme et leur adresse. Il est peu probable que la proposition de 'testing' récemment annoncées par le Président de la République mette fin à cette ségrégation avérée.

Les arguments les plus souvent avancés par Les employeurs potentiels pour expliquer une telle sélection concernent l'absence ou l'insuffisance de formation. Les analyses statistiques citées plus haut confirment ce handicap largement répandu. Pour y remédier, les divers outils et moyen de la formation professionnelle doivent là encore être mobilisé de manière sélective. Le Conseil Régional, les structures paritaires de la formation professionnelle ( AFPA Centres FPA etc ), l'Education Nationale portent collectivement la responsabilité de ces lacunes et disposent des moyens d'y mettre un terme en ciblant les publics les plus exclus du marché du travail

Ces formes souvent occultes de discrimination à l'emploi sont régulièrement condamnées par la législation et par les récentes directives du Ministère de la Justice. Les citoyens sont invités à détecter, faire condamner tout forme de discrimination à l'emploi en fonction du nom, de l'adresse et de l'origine ethnique. Cet appel au civisme, malgré la complexité de sa mise en œuvre, doit être entendu par chacun de nous .

## *A Marseille, un marché de l'emploi opaque*

*Le Monde.fr | 28.01.2014 à 10h59 •*

*Avec 13,3 % de chômeurs au deuxième trimestre 2013, la situation de l'emploi à Marseille est difficile, sans être catastrophique. A l'image de la plupart des grandes villes françaises, la zone d'emploi (qui regroupe Marseille et Aubagne) a d'ailleurs continué à créer des emplois depuis 2008, malgré la crise. Les secteurs liés au tourisme ont notamment bénéficié de l'impact des événements liés à [Marseille-Provence 2013](#).*

### **PRATIQUES GÉNÉRALISÉES DE HAUT EN BAS**

*Ces pratiques contrastent avec l'opacité du marché de l'emploi marseillais. L'emploi public ou associatif, obtenu via un contact [politique](#), est souvent le seul débouché dans les quartiers. « Les associations viennent nous voir pour [demander](#) des contrats aidés et elles ont souvent déjà leur candidat », raconte ainsi un responsable de Pôle emploi. « Et si nous leur disons qu'ils ne correspondent pas aux critères, ils passent par le préfet. » Pôle emploi a même vu récemment [arriver](#) une association sportive, flanquée d'un élu, demander des contrats aidés pour une vingtaine de jeunes pour [travailler](#) chez Auchan. « La plupart n'était pas éligible ou ne voulait même pas travailler dans la sécurité », glisse une responsable.*

*De telles pratiques semblent généralisées de haut en bas à Marseille. La directrice de la mission locale ne prendra par exemple même pas la peine de [quitter](#) la pièce où se trouve un journaliste du Monde pour demander à un responsable de Pôle emploi « un regard bienveillant » sur la demande de contrat aidé d'une amie de son fils. Et tout le monde se souvient dans la ville de la façon dont les conseillers généraux ont adapté les emplois d'[avenir](#) à leur sauce, [en proposant chacun leur propre candidat](#).*

*Pour [obtenir](#) un emploi public ou associatif, « il faut [avoir](#) soit un appui [politique](#), soit dix ans d'expérience », assure Sofiane Majeri, éducateur dans un centre [social](#). « Au moins, dans le privé, le patron recrutera un jeune s'il sait qu'il peut lui faire gagner de l'argent », se désespère-t-il. Des abus qui aboutissent à de biens étonnantes pratiques. Fâchée que le promoteur [immobilier Nexity](#) construise des immeubles aux portes d'une cité sans embaucher aucun jeune du quartier, le collectif des quartiers populaires de Marseille a bloqué les chantiers. Et obtenu in fine ce qu'il réclamait : dix postes pour les jeunes du quartier.*

De multiples arguments seront avancés pour dénoncer le caractère irréaliste des propositions qui précèdent et qui vont heurter les employeurs, les élus et une partie de l'opinion. Ces mesures sont, aujourd'hui, partiellement mises en œuvre mais à doses homéopathiques et donc inefficaces. Elles ne sont que des effets d'annonce. Le principe d'égalité devant la loi est trop souvent avancé pour justifier toutes les discriminations. Si le gouvernement dispose dès aujourd'hui de la plupart des moyens juridiques et opérationnels pour atteindre cet objectif, la responsabilité des milieux économiques est directement engagée et ils ne sauraient s'en dispenser en évoquant la liberté d'entreprendre.

Lors d'une visite à la Courneuve le 19 octobre 2015 le Président de la République a annoncé la création d'une **Agence Nationale de Développement Economique**. Ce nouvel outil sensé faciliter la création d'entreprise dans les quartiers populaires est une bonne idée mais qui arrive bien tard. Rappelons qu'en 1985 à l'initiative des

jeunes adultes habitants de la cité Bassens alors l'une des plus stigmatisées des quartiers nord, une association nommée 3CI a été créée avec comme objectif le Conseil à la Création d'entreprise et à la Coopération Internationale. Dirigé avec succès durant près de 20 ans par Tahar Rahmani cet organisme a permis de nombreux jeunes des quartiers populaires de Marseille de devenir des marseillais à part entière. Comme on pourra le lire dans la pétition ci-dessous datant d'octobre 2000 un tel succès ne pouvait convenir au système politique marseillais qui, a mis fin à cette expérience originale.

### ***Il faut sauver 3 CI !***

*Depuis sa création, l'association 3 CI a accompagné 8 500 créateurs d'entreprises et ainsi aidé à **la création de plus de 10 000 emplois** dont 5 500 dans les Bouches-du-Rhône.*

*Depuis sa création, l'association 3 CI a été soutenue par les collectivités territoriales, en particulier par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur.*

*Depuis un an, ces deux institutions bloquent volontairement le versement de subventions dues et mettent en péril l'existence même d'une structure qui compte une quarantaine de salariés à Paris, Lyon et Marseille. De nombreuses démarches amiables, conciliatrices ou juridiques ont été entreprises. En vain ! Pourquoi ? **Nul ne met en doute la qualité du travail de l'équipe.** Mais, certains ne supportent pas que le directeur de 3 CI, Tahar Rahmani, affirme ses opinions sans concession et se présente au suffrage des électeurs, bref, qu'il soit un citoyen libre et un élu à part entière.*

*À la Région et au Département, deux millions de francs (300 000 €) ont été amputés du budget 2002, alors que les prestations avaient été, en majorité, déjà effectuées : assistance aux créateurs d'entreprises dans les zones urbaines sensibles, permanences d'accueil à Arles et dans les quartiers Nord de Marseille, actions de coopération méditerranéenne.*

*Ce qui conduit 3 CI à imposer **un plan social concernant le tiers de ses effectifs**, pour l'essentiel en Provence Alpes Côte d'Azur. C'est inacceptable !*

- *Parce que nous estimons que **L'action de 3 CI est vitale pour les populations des quartiers, pour les créateurs d'entreprises et pour l'emploi.***
- *Parce que nous refusons que des licenciements injustifiables s'ajoutent aux difficultés internationales et nationales actuelles,*

*nous apportons notre soutien à 3 CI et à son équipe.*

*Aux côtés des administrateurs et des salariés, nous demandons aux responsables des collectivités territoriales concernées de débloquent d'urgence les sommes dues à l'association et les fonds nécessaires à l'activité de 3 CI.*

Cette expérience douloureuse ne doit pas démobiliser tous ceux qui, impliqués dans la vie économique et sociale de la ville sont inquiets et prêts à apporter leur savoir faire et leurs moyens pour relever le défi que nous proposons. A titre d'exemple nous citerons le travail d'analyse et de proposition réalisée en 2013 par le Conseil de Développement de Marseille Provence Métropole sur le Thème : ***Les jeunes, acteurs d'un territoire en construction.*** Plusieurs centaines de responsables économiques ont débattu et échangé avec des jeunes dans leurs quartiers sur leur avenir. Les quatre cahiers publiés à l'issue de ces rencontres sont une mine de propositions opérationnelles. A notre connaissance aucun élu marseillais ou métropolitain ne s'est impliqué dans ces rencontres pour en tirer les conséquences.

## Objectif N°4

**Mettons fin à la 'relégation' .  
Des transports collectifs accessibles à tous.**

Nous avons démontré l'obstacle majeur que constitue pour les habitants des cités marseillaises les difficultés à se déplacer. Toutes les enquêtes menées dans les cités ont démontré les effets pervers de l'enfermement sur la constitution des ghettos urbains. A Marseille c'est à n'en pas douter le problème N°1 à résoudre car l'absence de transport collectif est le premier facteur qui limite le marché du travail. Ce lourd handicap n'est pas seulement propres aux habitants des cités comme le montrent les principales études justifiant la création d'une métropole. Le livre blanc des transports métropolitains Aix Marseille Provence résume ainsi la situation : *Au quotidien, embouteillages, retards des trains, bus pleins, cars bloqués, sont les symptômes d'une surutilisation des infrastructures. Fruit de l'investissement du XIX siècle pour les voies ferrées, des années 1950 à 1980 pour les autoroutes, les réseaux ont progressivement cessé d'être développés. Depuis une dizaine d'années, collectivités et État ont néanmoins relancé leurs efforts d'investissement.*

Ces efforts doivent être en priorité affectés à la desserte de cités de Marseille et des autres communes de l'agglomération. Il s'agit là le plus souvent d'investissements lourds et complexes qui déterminent pour de longues années les conditions de vie de la population. Les choix ne peuvent être laissés aux seuls techniciens et élus mais doivent faire l'objet d'un très large débat public préalable. Trop souvent des décisions sur ce sujet sont prises en catimini sans pouvoir être mise en cause. Il est grand temps d'ouvrir une large consultation à l'échelle métropolitaine.

## Objectif N°5

**Il faut dépénaliser la consommation de hachish !**

Avant de conclure je mets au débat une cinquième proposition concrète que j'assume. Elle s'appuie sur 40 années de fréquentation des quartiers populaires : Une proposition qui depuis quelques semaines semblent partagée par un nombres croissants d'experts de toutes sortes mais aussi de responsables politiques nationaux et locaux et de citoyens, qu'ils soient ou non consommateurs. C'est ainsi que le député de Marseille Patrick MENUCCI vient de revenir sur ses anciens propos estimant qu'il est grand temps d'ouvrir sérieusement le débat sur la légalisation du cannabis. Ce n'est bien sûr pas l'opinion de Jean Claude Gaudin et de sons équipe qui dans une intervention à France-Inter s'enferme dans une diatribe outrancière selon son habitude. Il rejoint ainsi le club Les bien-pensants et des experts en tout genre qui veulent prendre soins de notre santé physique et psychique, des élus qui n'ont pas le courage d'aller à l'encontre de leur électorat, etc... C'est ainsi qu'ils cautionnent de fait les chefs des réseaux maffieux qui gangrènent nos cités et s'enrichissent sur la misère des autres.

## ***Marseille : en finir avec la prohibition du cannabis et l'état de guerre dans les cités***

*Libération 5 novembre 2015*

*Sébastien BARLES ex élu écologiste, Mohammed BENZAADA Militant Front de gauche, Michèle RUBIROLA Médecin de Santé publique*

***A chaque règlement de compte, la surenchère sécuritaire et belliqueuse reprend de plus belle de la part des élus locaux et du gouvernement qui joue les pandores.***

*Il existe bien un état d'urgence dans les cités à Marseille auquel il faut répondre, non pas par un recours chimérique à la guerre et à l'armée, mais par une autre politique de solidarité urbaine et de lutte contre les discriminations, la drogue et les trafics. Les Quartiers Nord de Marseille sont victimes de plusieurs décennies d'abandon des autorités locales, de promesses non tenues, de détournement d'argent public à des fins clientélistes, d'une politique de ségrégation sociale, de ghettoïsation, de sanctuarisation de la misère sociale et d'enclavement. Cela a produit une situation de quasi-apartheid avec un taux de chômage énorme dans la jeunesse de ces quartiers et le développement d'un marché de la débrouille pour survivre qui produit aujourd'hui les dérives de violence que l'on connaît.*

*Cela fait maintenant des années que les acteurs et militants de terrain de ces cités alertent sur le caractère explosif de la situation. Jeter de l'huile sur le feu comme l'a fait tout récemment le maire de Marseille sur une radio nationale mais aussi le Premier ministre ou le ministre de l'Intérieur n'est certainement pas la solution pour apaiser les quartiers phocéens et y ramener le calme et la paix.*

*Il faut remettre en action les services publics dans ces quartiers abandonnés, compenser les inégalités et les discriminations subies, mettre en place espaces de dialogue pour créer de l'activité durable dans les Quartiers Nord de Marseille en évitant l'effet stigmatisant du zonage territorial, soutenir la vie associative et les initiatives citoyennes victimes d'une double peine en raison des dérives énoncées lors du procès Andrieux ou les affaires Guérini.*

*Lançons enfin un vrai débat public sur la prohibition du cannabis et les dégâts qu'elle génère : logique de cartel, balkanisation, règlements de compte pour le contrôle d'un territoire... Exigeons la mise en place à Marseille d'une conférence nationale de consensus réunissant experts, monde médical et judiciaire, éducateurs, acteurs associatifs et institutionnels des quartiers autour de la question de prohibition et de la légalisation du cannabis. Il est dommage que cette question ne soit même pas envisagée comme pouvant être une piste pour lutter contre les trafics mafieux de stupéfiants et ramener le calme dans certaines cités gangrenées par ce trafic et les règlements de compte qu'il entraîne.*

*La légalisation du cannabis permettrait de faire baisser le trafic et d'empêcher la lutte armée entre les trafiquants, mais surtout de mener une politique de santé publique fondée sur la prévention et l'accompagnement des usagers dépendants. La guerre policière contre le marché du cannabis est perdue d'avance. Il y a en France 1,2 million d'usagers réguliers et 4 millions de fumeurs occasionnels. Chaque année, 568 millions d'euros sont jetés dans un grand tonneau des Danaïdes dans le volet répressif du cannabis.*

*Le cannabis doit être traité comme les autres drogues légales que sont le tabac et l'alcool. La création d'un marché régulé du cannabis est défendue par de hauts responsables internationaux comme Kofi Annan (ex-secrétaire général de l'ONU) ou Daniel Vaillant (ex-ministre de l'Intérieur de Lionel Jospin).*

Dans son rapport de novembre 2014 publié par l'Assemblée nationale, le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites a d'ailleurs reconnu que la politique de prohibition n'a pas empêché le développement de l'usage des stupéfiants et notamment du cannabis préconisant une dépénalisation de son usage. L'une des deux corapportrices de ce

rapport, Anne-Yvonne Le Dain, propose même de légaliser l'usage individuel du cannabis dans l'espace privé.

*En décembre 2014, le think-tank Terra nova va plus loin encore estimant que «la légalisation permettrait de mieux accompagner les populations en difficulté en allouant des ressources conséquentes à la prévention, en particulier chez les jeunes adultes. Elle assurerait un meilleur contrôle du niveau général de la consommation de cannabis en agissant sur les prix d'acquisition, plutôt que sur une répression inopérante». Ce système générerait entre 1,3 et 2,1 milliards d'euros de recettes fiscales annuelles. Ce scénario permettrait en outre de créer 13 000 emplois pour le simple commerce auxquels il faudra ajouter les emplois dans la production locale.*

*Il est devenu nécessaire d'expérimenter un marché régulé du cannabis (sans pub et avec un accès limité, pas d'accès aux mineurs). C'est la seule réponse pragmatique à apporter face à l'explosion du trafic et des règlements de compte. Ce n'est pas faire preuve de laxisme mais au contraire d'un sens des responsabilités. Puissent les autorités publiques être à la hauteur de cette éthique de responsabilité en ouvrant enfin le débat. La prohibition tue ! A Marseille comme ailleurs.*

Une telle mesure doit être prise avec prudence et nécessite un accompagnement de tous les instants et une sérieuse évaluation. Je sais aussi, comme chacun, les dramatiques conséquences d'une politique de prohibition qui n'a plus les moyens d'être appliquée par la police et la justice et qui continue à remplir les prisons de petits dealers qui, en sortant se transforment pour certains en apprentis djihadistes. Nous savons aussi que, s'il y a des trafics et des dealers dans les cités, la grande majorité des consommateurs habitent plutôt dans les quartiers plus "respectables". Ceux-là, personne ne les somme de répondre des conséquences de leurs mauvaises habitudes !! Quant aux sommes d'euros souvent importantes découvertes dans les immeubles lors des perquisitions, elles sont généralement la propriété de quelques chefs de gang qui ne laissent que quelques miettes à ceux qu'ils exploitent pour se couvrir et en particulier des plus jeunes ou des mères de familles en détresse. .

Une telle décision doit, pour être efficace, s'accompagner d'une méthode et de procédures d'exception qui ont été expérimentées ailleurs. Nulle doute que, dans les quartiers de Marseille où viennent s'approvisionner tous les consommateurs de la région, il conviendra d'entreprendre une vaste campagne d'explication et de substitution à caractère économique afin d'éviter de voir se constituer des réseaux parallèles.

***Cannabis : ce stupéfiant stade Vélodrome <http://www.laprovence.com/>Lundi 30/03/2015***

***« Alors que l'interdiction de fumer du tabac dans les stades dépend du club, la consommation de résine de cannabis et de marijuana est toujours plus en vogue dans l'arène marseillaise. Zoom sur un phénomène de société***

*Depuis le début des années 90, fumer un joint au Vélodrome est monnaie courante. » À Marseille, dans l'air du stade Vélodrome, le taux de nicotine se bat donc aussi en duel avec le THC (tétrahydrocannabinol, le principe actif du cannabis). Une réalité décuplée avec l'OM, qu'on ne retrouve pas, ou à la marge, lors des matches des Bleus ou du RCT. Historiquement, les virages marseillais, au-delà de leur ferveur, sont devenus, au fil des ans, le temple de la fumette. Une habitude qui se rapporte à la contre-culture et à l'art de la transgression, symbolisés par un tropisme assumé et affiché pour la Jamaïque ou l'Argentine et leurs figures*

*contestataires, Bob Marley et Che Guevara. Comme en déplacement, dans les parcs visiteurs, où l'air peut être irrespirable pour ceux qui ne fument pas. Dans cette partie du stade, les trafics de stupéfiants ont existé jusqu'au milieu des années 2000, en relation avec certains capos qui indiquaient au micro au vendeur où se trouvaient les acheteurs.*

*Depuis le début du XXIe siècle, les bédos (synonyme de joint) ont pris leurs aises. Preuve de cette démocratisation, il n'est pas rare, selon des indiscretions d'hôtesse, de voir des VIP s'enfumer sur les balcons des loges. Enfin, la consommation de produits stupéfiants est évidemment prohibée au sein du stade. Les palpations effectuées par les stadiers à l'entrée des travées visent notamment à déceler ce type de produits illicites et des Officiers de Police Judiciaire sont positionnés à proximité pour intervenir, fouiller et saisir ces produits le cas échéant. Si les stadiers sont effectivement présents pour assurer la sécurité des spectateurs, il est en effet de la seule responsabilité des Officiers de Police Judiciaire, de lutter contre ce fléau."*

Après la Hollande, la Suisse et quelques autres, 17 Etats Américains ont à ce jour franchi le pas sans les conséquences que certains prétendaient. L'exemple de l'URUGUAY et de son courageux ex-président a étonné le monde en décidant la fin de la prohibition accompagnée de mesures adéquates de contrôle. Il faut pour s'en convaincre reprendre la série de 6 reportages publiés durant le mois d'août par le journal le Monde et qui met en évidence que les tenants de la prohibition sont partout en train de perdre du terrain.

Alors oui, en France, et en priorité à Marseille il faut sortir de l'hypocrisie et, sans délai, s'engager dans la remise en cause d'une politique de prohibition qui devient chaque jour plus absurde et dont les conséquences sont dramatiques. Je mesure évidemment les conséquences d'une telle proposition qui ne devrait pas être rejeté sans réflexion et sans débat car elle est une condition pour retrouver plus de justice et de solidarité entre tous les Marseillais.

### **En guise de conclusion provisoire**

Ces objectifs et ses propositions n'ont pas la prétention de répondre à toutes situations d'exclusion et de discrimination que subissent depuis trop longtemps les habitants des quartiers populaires. Depuis 40 ans, beaucoup de tentatives pour remédier à cette ségrégation de fait ont été engagées parfois avec succès. Il faut sans doute en revoir les modalités pour plus de résultats. C'est en particulier le cas pour l'éducation, l'accessibilité et les transports, la santé, la culture. Mais aujourd'hui l'affirmation d'Hubert Dubedout en 1982 est plus que jamais d'actualité : **« avec les jeunes c'est bien de l'avenir de nos cités et du devenir de la société qui sont en jeu.**

Faisons en sorte que le recours à la violence née du désespoir ne soit pas la seule perspective d'une partie croissante des Marseillais. Il faut, renouer la dialogue et redonner un peu d'espoir à tous ceux, et ils sont nombreux, qui cherchent à vivre en paix et sont fiers d'être Marseillais. L'ensemble des moyens publics, proposé par l'Etat, doivent être mobilisés sans délai pour construire une paix durable. Après trente ans d'abandon, la tâche sera longue et semée d'embûches, les Kalach' n'arrêteront pas du jour au lendemain leur sinistre massacre.

**Les Marseillais sont-ils prêts à s'engager dans une telle mobilisation et à en payer le prix ou préfèrent-ils fermer les yeux et se boucher les oreilles en attend les prochaines déflagrations tout en laissant le pouvoir à des hommes et des femmes dont l'aveuglement et l'inconscience sont aujourd'hui démontrés ?**

**Je souhaite que cet appel soit relayé par celles et ceux qui, partageant au moins en partie ce diagnostic et ces propositions, souhaitent les enrichir et les compléter en s'appuyant une expérience et des compétences dans les domaines comme ceux de la santé , de la culture, de la justice , de la communication, de l'écologie etc .....**

**A suivre donc.....**

**Marseille le 13/11/2015**

**Alain FOUREST**